

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieure**  
**Et de la Recherche Scientifique**

**Université Abderrahmane Mira**

**Bejaia**

**FACULTÉ DE TECHNOLOGIE**  
**DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME**

**Thème :**

*Élaboration d'un catalogue stylistique des ornements de façade  
de bâtiment, de style art nouveau.*

*Cas d'étude : L'immeuble Borge à Bejaia''*

*Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master II en Architecture*

*« Architecture, Ville et Territoire »*

**Préparé par :**

-Mlle BOUDLAL Zakia

-Mlle KAROU Farida

**Encadré par :**

Mme OUARET Manel

*devant le jury :*

Mr Merzeg Abdelkader

Mme SOUKANE Samira

**Année Universitaire : 2018-2019**

# REMERCIEMENT

*Au terme de ce travail, nous remercions DIEU tout puissant qui nous a donné la force et la volonté d'achever ce mémoire.*

*Nous adressons nos vifs remerciements à notre encadreur Mme OUARET pour nous avoir dirigés tout au long de ce travail, et pour leurs explications, remarques judicieuses et conseils qui nous ont été précieux pour la réalisation de ce travail.*

*Les membres de jury pour nous avoir honorées en acceptant d'évaluer notre travail.*

*Nous tenons à remercier nos parents, frères et sœurs qui n'ont cessé de nous soutenir tout au long de cette épreuve.*

*Nous n'oublions pas de remercier tous les enseignants du département d'architecture qui ont contribué à nous transmettre leur savoir.*

*Enfin, nous remercions également toutes les personnes, qui de près ou de loin, nous ont aidés à réaliser ce travail.*

Farida, Zakia

## *Dédicace*

*Je rends grâce à dieu de m' avoir donné le courage et la volonté pour accomplir ce modeste travail que je dédie :*

*Aux deux merveilleuses personnes qui m' ont aidé et guidé vers la voie de la réussite mes parents, que dieu m' aide à les honorer et exprimer ma profonde reconnaissance pour tout ce qu' ils m' ont offert d' encouragements et de soutien.*

*Je le dédie aussi à :*

*Mes chers frères et sœurs*

*Mes chers cousins*

*Tous mes amis : Hamza, Sassa, Kima, Sarah, Noura*

*Et sans oublier mon binôme Dody*

*Toute la famille Karou et tous ce qui me sont proche, je leur exprime ma gratitude pour m' avoir encouragé.*

*farida*

## *Dédicace*

*Aux deux merveilleuses personnes qui m'ont aidé et guidé vers la voie de la réussite mes parents, que dieu m'aide à les honorer et exprimer ma profonde reconnaissance pour tout ce qu'ils m'ont offert d'encouragements et de soutien.*

*Je le dédie aussi à:*

*Mes chers frères.*

*Et sans oublier mon binôme fida*

*Toute la famille BOUDLA et tous ce qui me sont proche, je leur exprime ma gratitude pour m'avoir encouragé.*

*zakia*

# **RESUME : ÉLABORATION D'UN CATALOGUE STYLISTIQUE DES ORNEMENTS DE FAÇADE DE BATIMENT, DE STYLE ART NOUVEAU**

---

## **Résumé**

Cette recherche fixe comme objectif l'étude et l'analyse des ornements stylistiques d'un bâtiment appartenant à l'époque coloniale, cet héritage architectural subit aujourd'hui d'importantes dégradations que se soit par l'usage ou l'usure su temps. Notre recherche s'inscrit dans le cadre de la patrimonialisation de bien culturel notamment immeuble Borge sis à Bejaia. Cette démarche consiste à faire une lecture détaillée des différents éléments architectonique composant la façade qui pourra servir dans le futur de composer un guide technique afin d'orienter d'éventuelles interventions de patrimonialisation et identifier ces caractéristiques stylistiques en le comparant avec celles d'un immeuble existant de même registre.

**Mots clés** : patrimoine, ornement, style Art nouveau, façade, immeuble Borge, catalogue stylistique

---

## **RESUME : ÉLABORATION D'UN CATALOGUE STYLISTIQUE DES ORNEMENTS DE FAÇADE DE BATIMENT, DE STYLE ART NOUVEAU**

---

### **Summary**

This research aims at the study and the analysis of the stylistic ornaments of a building belonging to the colonial period, this architectural heritage undergoes today important degradations that is by the use or the usury on time. Our research is part of the heritage of cultural property including building Borge sis in Bejaia. This approach consists of a detailed reading of the various architectural elements composing the facade that can be used in the future to compose technical guide to guide possible heritage interventions and identify these stylistic characteristics by comparing it with those of a building existing of the same register.

**Key words:** heritage, ornament, Art Nouveau style, facade, Borge building, stylistic catalog.

---

## RESUME : ÉLABORATION D'UN CATALOGUE STYLISTIQUE DES ORNEMENTS DE FAÇADE DE BATIMENT, DE STYLE ART NOUVEAU

ملخص

يهدف هذا البحث إلى دراسة و تحليل الزخارف الأسلوبية لمبنى يعود إلى الفترة الاستعمارية ' و هذا الميراث المعماري يمر اليوم بتدهورات تتمثل في الاستخدام او البلى في الوقت المحدد . بحثنا هو جزء من تراث الممتلكات الثقافية بما في ذلك بناء بوج في بجاية يتكون هذا النهج من قراءة مفصلة للعناصر المعمارية المختلفة التي تتكون منها الواجهة و التي يمكن استخدامها في المستقبل لإنشاء دليل فني لتوجيه التدخلات التراثية المحتملة و تحديد هذه الخصائص الأسلوبية من خلال مقارنتها مع تلك الخاصة بالمبنى القائمة من نفس السجل .

**الكلمات المفتاحية** التراث الزخرفة فن الارث نوفو الواجهة بناء بورد دليل فني

**TABLE DES MATIERES : ÉLABORATION D'UN CATALOGUE STYLISTIQUE  
DES ORNEMENTS DE FAÇADE DE BATIMENT, DE STYLE ART NOUVEAU**

---

**Table Des Matières**

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
1. Problématique.....	1
2. Les objectifs à fixer .....	2
<b>PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE</b>	
I. La notion du patrimoine colonial.....	3
Introduction.....	3
I-1. Le patrimoine comme concept.....	3
I-2. Le patrimoine dans la législation.....	4
I-3. Patrimoine en Algérie.....	5
I-3.1. La loi98-04.....	5
I-4. Patrimoine colonial an Algérie et problématique de conservation.....	8
II. La façade patrimoniale comme empreinte de l’histoire.....	9
II-1 La façade et les politiques de réhabilitation en Algérie.....	10
II-1.1 Exemple de larue Larbi Ben M’hidi à Alger .....	10
II-2 La façade coloniale et ses composantes.....	13
III-1 L’ornement.....	19
III-2 Types de support des ornements.....	20
III-3 L’ornement : matériaux, formes et styles.....	22
III-3.1 Formes naturelles et formes ouvrées .....	22
III-3.2 Types d’ornement.....	23
III-3.2.1 L’ornement abstrait .....	23
III-3.2.2 L’ornement géométrique .....	23

## **TABLE DES MATIERES : ÉLABORATION D'UN CATALOGUE STYLISTIQUE DES ORNEMENTS DE FAÇADE DE BATIMENT, DE STYLE ART NOUVEAU**

---

III-3.2.3 L'ornement naturaliste .....	24
III-3.2.4 L'ornement symbolique .....	26
III-4 Les styles : le caractère commun d'une époque.....	26
III-4.1 Caractéristiques des ornements.....	27
III-4.1.1 La qualité.....	27
III-4.1.2 La technique.....	27
III-4.1.3 La forme.....	27
III-4.2 L'ornement dans les styles.....	28
III-4.2.1 L'ornement dans le style art nouveau.....	28
III-4.2.2 Les caractéristiques des ornements dans l'art nouveau comme témoin du style.....	29
II-5 Quelques exemples de réalisations Art Nouveau qu'on peut encore admirer en France ou ailleurs.....	31
<b>PARTIE II : EMPIRIQUE</b>	
II. Corpus d'étude.....	36
II-1. Choix du site.....	36
II-2. Méthodologie.....	36
II-2.2. Travail de terrain .....	37
II-2.3. Choisir la technique de travail et rédiger le catalogue .....	38
II-2.4. Comparaison des caractéristiques des ornements avec les caractéristiques du style art nouveau .....	38
II-3. Corpus théorique de la rue de Bouchebah Youcef.....	38
II-3.1 Présentation.....	38
II-3.2 Histoire de la rue Bouchebah Youcef.....	38
II-3.3 Descriptif de l'immeuble .....	39

**TABLE DES MATIERES : ÉLABORATION D'UN CATALOGUE STYLISTIQUE  
DES ORNEMENTS DE FAÇADE DE BATIMENT, DE STYLE ART NOUVEAU**

---

<b>II-3.3.1</b> -Hiérarchisation verticale de l'immeuble .....	41
<b>II-3.3.2.</b> Les composantes des façades de l'immeuble de Borge .....	42
<b>II-3.3.3.</b> Analyse de la façade.....	43
<b>II.4.</b> Caractérisation des ornements .....	49
<b>II-5.</b> Partie interprétation.....	63
<b>II-5.1.</b> Résultat et discussions .....	63
<b>II-5.2.</b> Synthèse .....	68
<b>Conclusion générale</b> .....	70
Bibliographie.....	71
Annexe.....	74

## LISTES DES FIGURES

---

### Liste des figures

<b>Figure I- 1</b> : schéma explicatif des différentes façades .....	09
<b>Figure I- 2</b> : carte du quartier de la rue Ben M'hidi .....	10
<b>Figure I-3</b> : porte d'entrée à la rue Ben M'hidi.....	12
<b>Figure I-4</b> : entablement d'une porte.....	12
<b>Figure I- 5</b> :garde-corps en fer forgé.....	12
<b>Figure I-6</b> : décor dans la façade Larbi Ben M'hidi.....	12
<b>Figure I-7</b> : Grille Balcon fer forgé .....	12
<b>Figure I-8</b> : Soubassement d'un immeuble art nouveau à paris. Source .....	13
<b>Figure I-9</b> : Dessin d'une vitrine au niveau d'un immeuble. ....	13
<b>Figure I-10</b> : Console d'un immeuble.....	13
<b>Figure I-11</b> : Bandeau d'un immeuble.....	13
<b>Figure I-12</b> : Balcon d'un immeuble art nouveau à paris.....	14
<b>Figure I-13</b> : Balcon d'un immeuble art nouveau à paris.....	14
<b>Figure I-14</b> : fenêtre d'un immeuble art nouveau à paris. ....	14
<b>Figure I-15</b> : parement en pierre d'un immeuble art nouveau à paris.....	14
<b>Figure I-16</b> : Ancien hôpital Saint Louis à paris.....	15
<b>Figure I-17</b> : Dessin expliquant d'un pilastre.....	15
<b>Figure I-18</b> : Fronton arqué d'un immeuble art nouveau à paris .....	15
<b>Figure I-19</b> : Corbeau au niveau d'un immeuble art nouveau à paris.....	16
<b>Figure I-20</b> : corniche d'un immeuble art nouveau à paris. ....	16
<b>Figure I-21</b> : molure de porte d'un immeuble art nouveau à paris.....	16
<b>Figure I-22</b> : Chaîne d'angle d'un ancien hôpital à paris. ....	16
<b>Figure I-23</b> : linteau arqué d'une fenêtre d'un immeuble art nouveau à paris.....	17
<b>Figure I-24</b> : Barreaudage d'une fenêtre d'un immeuble art nouveau à paris.....	17
<b>Figure I-25</b> : Balcon d'un immeuble art nouveau à paris. ....	17
<b>Figure I-26</b> : Garde-corps d'une fenêtre d'un immeuble art nouveau à paris. ....	17
<b>Figure I-27</b> : Chéneau de toiture d'un immeuble art nouveau a paris.....	18
<b>Figure I-28</b> : Brisis de toit d'un immeuble art nouveau à paris.....	18
<b>Figure I-29</b> : Dessin expliquant d'un Châssis de toit .....	18
<b>Figure I-30</b> : Lucarne percé en toiture d'un immeuble art nouveau à paris.....	18
<b>Figure I-31</b> : Dessin expliquant d'un membron d'une toiture.....	19
<b>Figure I-32</b> : Dessin expliquant un membron d'une toiture.....	19

---

## LISTES DES FIGURES

---

<b>Figure I-33</b> : Planche 20 du catalogue Nouvelles Créations de la fonderie de Saint-Dizier.....	21
<b>Figure I-34</b> : Un linteau de tailleur de pierre à Chalonnnes-sur-Loire, au n° 6 rue de la rue Traversière .....	21
<b>Figure I-35</b> : corbeaux. ....	21
<b>Figure I-36</b> : Corniche en doucine .....	22
<b>Figure I-37</b> : Fronton triangulaire.....	22
<b>Figure I-38</b> : Détail d'ornement géométrique .....	24
<b>Figure I-39</b> : <b>Détail</b> d'ornement avec la végétation motifs.....	24
<b>Figure I-40</b> : Détail d'ornement végétal motifs floraux.....	25
<b>Figure I-41</b> : Ornement dans un immeuble à Alger .....	26
<b>Figure I-42</b> : Entrée de métroparis, France 1900 par Hector Guimard.....	30
<b>Figure I-43</b> : Postsparkasse Vienne, Autrichepar l'architecte Otto Wagner.....	30
<b>Figure I-44</b> : vitrage de l'église réformée de Weinfeld de de style art nouveau.....	30
<b>Figure I-45</b> : Façade coloré d'une maison art nouveau à Naschmarkt, le grand marché de Vienne.....	31
<b>Figure I-46</b> : Façade d'un immeuble art nouveau des architectes Albert et Edouard.....	31
<b>Figure I-47</b> : immeuble de style Art Nouveau signé Alexandre et Edouard Autant.....	32
<b>Figure I-48</b> : Ferronnerie en fer forgé.....	32
<b>Figure I-49</b> : un décor de plantes grimpantes en céramique.....	32
<b>Figure I-50</b> : grande porte en fer forgé.....	32
<b>Figure I-51</b> :Un hibou et une chauve-souris en ceramique.....	32
<b>figure I-52</b> Façades d'un immeuble en pierre taillée au style Art nouveau à Montreuil....	33
Figure I-53 : Bow-windows.....	33
<b>Figure I-54</b> :Ornement végétal motif de feuille (des feuilles de chardon).....	33
<b>figure I-55</b> : Lanternons et cabochons aux nuances bleutées.....	33
<b>Figure I-56</b> : des agrafes sculptées soutenant un petit balcon.....	33
<b>Figure I -57</b> : immeuble de style art-nouveau tardif .....	34
<b>Figure I-58</b> :ornements sculptés inspirés par la vigne et le raisin.....	34
<b>Figure I-59</b> :ornements sculptés inspirés par la vigne et le raisin.....	34
<b>Figure I-60</b> : ornements sculptés inspirés par la vigne et le raisin.....	34
<b>Fig.I-61</b> : ornements sculptés inspirés par la vigne et le raisin.....	34
<b>Figure I-62</b> : Immeuble spectaculaire au style Art nouveau (16 rue d'Abbeville, Paris)...	35
<b>Figure I-63</b> : des ornements sculptés inspirés par le végétal.....	35

---

## LISTES DES FIGURES

---

<b>Figure I-64</b> : des ornements sculptés inspirés par figures féminines à demi-nues .....	35
<b>Figure I-65</b> : ornement sculpté.....	35
<b>Figure I-66</b> : deux travées verticales de bow windows.....	35
<b>Figure II-67</b> : photo de l'immeuble Borge vu de la rue bouchebah.....	40
<b>Figure II-68</b> : Carte de situation de l'objet d'étude (immeuble Borge).....	41
<b>Figure II-69</b> : façade nord donnant sur la rue Bouchebah Youcef de l'immeuble Borge .....	42
<b>Figure II-70</b> : Type d'angle des coins des façades de l'immeuble Borge.....	43
<b>Figure II-71</b> : Rapport dimensionnel entre la largeur des balcons et la largeur de la porte d'entrée de l'immeuble Borge .....	44
<b>Figure II-72</b> : différents types de contraste au niveau de la façade de l'immeuble Borge .....	45
<b>Figure II-73</b> : les axes d'alignement au niveau de la façade de l'immeuble Borge .....	46
<b>Figure II-74</b> : Carte Postale Ancienne CPA Bougie, Immeuble Borge a quartier Bridja circulée en 1919.....	47
<b>Figure II-75</b> : Carte Postale Ancienne CPA Bougie, en noir et blanc de l'Immeuble Borge a quartier Bridja .....	47
<b>Figure II-76</b> : Carte Postale Ancienne CPA Bougie, qui date de 1900-1910s, ex quartier du Coteau Bridja ou se situe l'immeuble Borge.....	48
<b>Figure II-77</b> : Carte Postale Ancienne CPA Bougie, l'immeuble Borge, ex quartier du Coteau Bridja.....	48
<b>Figure II-78</b> : Immeuble de Saint-Vincent à Lyon.....	64
<b>Figure II-79</b> : Immeuble de Borge a Bejaia.....	64
<b>Figure II-80</b> : la symétrie de façade est cassée. ....	65
<b>Figure II-81</b> : Encadrement des fenêtres de l'immeuble de Borge, Bejaia.....	65
<b>Figure II-82</b> : Entablement de fenêtre à tête de femme.....	66
<b>Figure II-83</b> : les branches d'olivier, l'acanthé, et les roses.....	66
<b>Figure II-84</b> : arrachement total d'ornement au niveau de l'immeuble de Borge, Bejaia .....	67
<b>Figure II-85</b> : arrachement partiel d'ornement au niveau de l'immeuble de Borge, Bejaia. .....	67
<b>Figure II-86</b> : prolifération des moisissures au niveau de dernier étage de l'immeuble de Borge, Bejaia. ....	67

---

## LISTES DES FIGURES

---

<b>Figure II-87:</b> apparition de fissurations au niveau de l'immeuble de Borge .....	67
--	----

---

## Introduction

Dans la perspective de connaître et de faire reconnaître les composantes ornementales de la façade coloniale en Algérie, nous avons abordé cette question en tentant d'élaborer un inventaire stylistique d'un cas de façade à Bejaia.

Car selon S.Achab : *«La diversité et la richesse de notre patrimoine architectural de la période coloniale, témoins d'une histoire et un savoir-faire riche par son vécu et sa variété, sont remarquables. Mais malgré l'intérêt particulier qu'on y porte, il est marqué par un manque d'entretien et d'interventions maladroites ; une partie de l'habitat de cette période se dégrade et se trouve menacé de démolition»*. (S.Achab.2012)

Face à des dégradations remarquées au niveau de cette richesse patrimoniale, nous avons opté à cette recherche qui est une réalisation d'un guide sous forme d'un catalogue en vue de l'utiliser lors des opérations de réhabilitation du ce type de façade.

Le travail suivant se veut une modeste contribution dans l'objectif de chercher l'avenir de l'environnement bâti ancien en algérie car il est considéré comme une ressource non-renouvelable qu'on doit sauvegardé et valorisé.

## 1. Problématique

Bejaia d'une ville coloniale avec son patrimoine urbain et architectural, à une ville contemporaine, la ville se transmet, elle nous est donnée en héritage. Ainsi elle s'offre à nous comme une mosaïque où se côtoient ancien et nouveau, engagés dans un conflit permanent entre un passé urbain « ville de l'autre » et ce besoin incessant de se renouveler.

Le patrimoine hérité de la période coloniale occupe aujourd'hui une place privilégiée et constitue une composante fondamentale de l'espace architectural et urbain de la ville de Bejaia.

La ville fut érigée comme commune par les colons français, ses édifices subsistent à nos jours tels que le Théâtre Régional de Bejaïa, la poste, le lycée Ibn Sina, la maison d'hôtes (ex-sous-préfecture), l'ex palais de justice... etc.), la diversité de cet héritage peut être observée à travers les façades et le langage ornemental utilisé qui symbolise la culture, la richesse et la variété ainsi le caractère et le style de chaque édifices.

Ces derniers subissent aujourd'hui d'importantes dégradations, que ce soit par l'usage, ou sous l'effet du temps.

La démarche développée consiste à faire une lecture stylistique détaillée d'une façade de style Art nouveau en étudiant et inventoriant ces éléments architecturaux et architectoniques qui la composent.

A cet effet nous avons posé la question suivante :

- Qu'est ce qui caractérise les éléments architectoniques authentiques de la façade (Art nouveau), en termes d'ornements esthétiques, et qu'est qui l'identifie par rapport aux autres styles coloniaux ?

### **2. Les objectifs à fixer**

- Etudier, identifier et inventorier les éléments architectoniques servant aux décors de façade de l'immeuble (immeuble Borge style Art nouveau)
- Contribuer à son identification esthétique et stylistique qui pourra servir comme référence dans les futures interventions de restauration.

## I. La notion du patrimoine colonial

### Introduction

Dans cette partie, la première question est directement liée à la définition du concept patrimoine et ses dérivations ; La seconde sert à traiter le sujet du patrimoine dans la législation puis le patrimoine en Algérie en prenant la loi 98/04 comme facteur d'explication. Et pour mieux comprendre les origines de l'architecture coloniale en Algérie, on a abordé le sujet de la politique du patrimoine colonial en Algérie et problématique de sa conservation. D'autre part, pour mieux comprendre notre environnement physique nous parlerons sur la façade comme empreinte de l'histoire, ses éléments de composition et la façade coloniale et ses composantes architectoniques. Ensuite nous prenons l'exemple de la rue Larbi ben M'hidi pour expliquer les politiques de réhabilitation de la façade en Algérie.

Enfin, nous concluons cette partie en passant au détail architectural dont nous abordons la question de l'ornement dans la composition de la façade, ses matériaux de construction, ses différentes formes et enfin nous optons à citer les caractéristiques des ornements comme caractéristiques du style art nouveau.

### I-1. Le patrimoine comme concept

On désigne par le mot «patrimoine» l'ensemble des biens qui constituent un témoin de vécu d'une communauté, et qui évoluent d'une façon permanente à travers le temps en fonction des raisons sociale, économique, et culturelle contemporaine. (S.Basilico)

Selon Sandrine Basilico « *La définition du patrimoine évolue et change au cours du temps. Chaque génération redéfinit les limites qui caractérisent l'objet patrimonial vivant et évolutif. Le patrimoine s'est toujours et en permanence ouvert et élargi à la réalité sociale, économique et culturelle contemporaine.* »(S.Basilico....)

De cela le patrimoine dans tous ces domaines (architectural, archéologique, religieux, ..) est toujours transmis d'une génération à une autre en le valorisant en fonction des besoins de chaque génération. et donc est l'héritage du passé que nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations futures. (S.Basilico)

Selon Alice de la Taille « *Le patrimoine architectural est un patrimoine aux typologies variées appartenant à des époques différentes allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Les chercheurs peuvent étudier soit un édifice en particulier soit un ensemble.* »

## **PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE**

---

Donc le patrimoine raconte l'histoire de plusieurs civilisations (byzantine, phénicienne, romaine, turque ...). Il se caractérise par une diversité marquée par l'enchaînement de ces civilisations à travers le temps. Il peut viser un élément dans son particularité comme il peut l'englober dans son environnement.

Pour cela une étude patrimoniale doit être soumise à un vocabulaire d'une échelle nationale bien définie, à cet effet ; *la notion de patrimoine, dans son acception actuelle, est relativement récente et continue à évoluer. Elle ne peut être bien saisie que mise en relation avec certaines mutations sociales.* (T.Guerroudj.2000.p31)

L'émergence de la notion de patrimoine architectural et urbain peut être lue comme l'histoire de la légitimation d'une mise à l'écart du marché, plus ou moins marquée, de la partie du patrimoine qui a la plus haute valeur culturelle. Cette mise à l'écart se traduit de façon diverse : par une limitation du droit des propriétaires qui ne peuvent plus transformer ou détruire à leur guise, par des subventions sous diverses formes, ou même une prise en charge directe par l'Etat ou des collectivités locales. L'ensemble de ces mesures aboutit en général à transformer et/ou à renforcer la valeur d'usage du patrimoine bâti concerné. En effet l'objectif n'est pas d'en faire un site " archéologique " mais de le valoriser sous différents aspects et particulièrement en lui donnant un usage qui l'insère dans la vie présente. (Youcef TaniKhadidja, 2012-2013)

### **I-2. Le patrimoine dans la législation**

Dans la Convention pour la sauvegarde du patrimoine matériel de l'Europe l'expression «patrimoine architectural» est considérée comme comprenant les biens matériels suivants : (Grenade, 1985)

1-les monuments : toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations ;

2-les ensembles architecturaux : groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique ;

3-les sites: œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituant des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet

d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

### I-3. Patrimoine en Algérie

#### I-3.1. La loi 98-04

##### Introduction

Cette initiative est considérée comme une mesure de protection du patrimoine, la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine marque une aire nouvelle d'établissement un système décentralisé de préservation du patrimoine national

Elle prend en charge la sauvegarde des biens culturels (immatériel, matériel et immobilier.)

**Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel** est une loi ministérielle élaborée le 15 juin 1998, dans le but de définir le patrimoine culturel de la nation, édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde, et sa mise en valeur et de fixer les conditions de leurs mise en œuvre.

*«C'est une mesure de protection totale et définitive contre toute forme d'altération volontaire ou fortuite assortie de certaines mesures de protection supplémentaires telle que l'obligation d'obtenir notamment le classement de fait du périmètre ou champ de visibilité. Ce classement vise à préserver le bâti dans son état. » (D.Dekoumi ; Ot.Bouznada 2007)*

Cette protection est assurée par l'action de classer le bien culturel ; ou de l'inscrire sur l'inventaire supplémentaire faite par des spécialistes qualifiés chacun dans son domaine

La loi 98'04 dans son 2eme article définit les biens culturels immatériels (immobiliers, immobiliers par destination, et mobiliers existant sur et dans les sols des immeubles du domaine national) comme patrimoine culturel de la nation.

Les biens culturels comprennent :

1 - les biens culturels immobiliers;

**Art. 8.** - Les biens culturels immobiliers comprennent:

- les monuments historiques;
- les sites archéologiques;
- les ensembles urbains ou ruraux.

## PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE

---

Les biens culturels immobiliers quel que soit leur statut juridique, peuvent être soumis à l'un des régimes de protection ci-dessous énoncés en fonction de leur nature et de la catégorie à laquelle ils appartiennent:

- l'inscription sur l'inventaire supplémentaire;
- le classement;
- la création en "secteurs sauvegardés".

2 - les biens culturels mobiliers;

L'Etat peut acquérir par voie d'acquisition amiable un bien culturel mobilier.

L'Etat se réserve le droit d'établir des servitudes dans l'intérêt public tel que le droit de visite et d'investigation des autorités et le droit de visite éventuel du public.

3 - les biens culturels immatériels.

La loi n°98-04 dans son article 67, définit précisément les biens culturels immatériels :

« Les biens culturels immatériels se définissent comme une somme de connaissances, de représentations sociales, de savoirs, de savoir-faire, de compétences, de techniques, fondés sur la tradition dans différents domaines du patrimoine culturel représentant les véritables significations de rattachement à l'identité culturelle détenus par une personne ou un groupe de personnes.

Il s'agit notamment des domaines suivants : L'ethnomusicologie, les chants traditionnels et populaires, les hymnes, les mélodies, le théâtre, la chorégraphie, les cérémonies religieuses, les arts culinaires, les expressions littéraires orales, les récits historiques, les contes, les fables, les légendes, les maximes, les proverbes, les sentences et les jeux traditionnels » (art. 67 de la loi n°98-04).

La loi 98/04 fixe les régimes de protection des biens culturels comme suit :

- L'inscription sur l'inventaire supplémentaire :

**L'article 05** L'Etat se réserve le droit d'établir des servitudes dans l'intérêt public tel que le droit de visite et d'investigation des autorités et le droit de visite éventuel du public.

Cet article indique la possibilité d'intégrer la propriété privée dans le domaine publique, soit par voie d'acquisition, soit par voie d'expropriation.

## **PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE**

---

Cette inscription peut être prononcée par le ministère chargé de la culture, comme elle peut être prononcée par le wali, selon le cas, après avis de la commission nationale des biens culturels et publié au journal officiel de la république algérienne et populaire.

**Art. 14.** - A compter de la notification de l'arrêté d'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire, les propriétaires publics ou privés sont tenus de saisir le ministre chargé de la culture de tout projet de modification substantielle de l'immeuble qui aurait pour conséquence d'enlever, de faire disparaître ou de supprimer les éléments qui ont permis son inscription et qui risquent ainsi de porter atteinte à l'intérêt qui en a justifié la préservation.

Cet article prononce que tout projet de modification sur un immeuble, inscrit sur la liste de l'inventaire supplémentaire, doit être accordé par le ministère chargé de la culture, dans le but de ne pas perdre la valeur patrimoniale de cet immeuble ou de certains éléments qui le composent.

➤ Le classement des biens culturels immobiliers

**Art. 16.** - Le classement est une mesure de protection définitive. Les biens culturels immobiliers classés appartenant à des propriétaires privés sont cessibles.

Sont concernés, notamment les œuvres monumentales architecturales, de peinture, de sculpture, d'art décoratif, de calligraphie arabe, les édifices ou ensembles monumentaux à caractère religieux, militaire, civil, agricole ou industriel, les structures de l'époque préhistorique, monuments funéraires, cimetières, grottes, abris sous-roche, peintures et gravures rupestres, les monuments commémoratifs, les structures ou les éléments isolés ayant un rapport avec les grands événements de l'histoire nationale.

L'arrêté de classement s'étend aux immeubles bâtis ou non- bâtis effectué par arrêté du ministre chargé de la culture après avis de la commission nationale des biens culturels.

➤ La création en "secteurs sauvegardés"

**Art. 41.** - Sont érigés en secteur sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, Ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat.

Les secteurs sauvegardés sont créés et délimités par décret pris par rapport conjoint des ministres chargés de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture.

Ils peuvent être proposés par les collectivités locales ou le mouvement associatif au ministre chargé de la culture.

La création des secteurs sauvegardés intervient après avis de la commission nationale des biens culturels.

### **I-4. Patrimoine colonial en Algérie et problématique de conservation**

Dans cette partie ; nous allons aborder le sujet de la politique de préservation du patrimoine en Algérie depuis sa naissances jusqu'à son état actuel. la richesse historique de l'Algérie a influencé d'une manière directe sur le patrimoine architectural.

Selon l'article de Siham KHELIFA ; l'évolution des textes législatifs en Algérie a subi plusieurs périodes principales, dont chaque période se caractérise par ses propre mesures de protection du patrimoine architectural :

- la période ottomane : *«le régime waqf connu sous le nom de habous est instauré en Algérie»(S.Khelifa.2017.p66)*

-Le mot (waqf) signifie le fait d'arrêter quelque chose en mouvement.

-Le système de gestion des biens waqfest appliqué en Algérie,C'est désormais un outil de gestion patrimoniale traditionnelle, très important qui a contribué à la sauvegarde concernait les édifices, les maisons, et les terres agricoles. (S.Khelifa)

- La période française : Les premières interventions en milieu urbain sont réalisées par le Génie militaire français dans les principales villes algériennes. La protection des monuments historiques d'Algérie par la colonisation française n'a touché au début que ceux de la période romaine.
- la période post-indépendante : la loi 62 - 157 du 31 décembre 1962, juste après l'indépendance l'état algérien s'occupe en urgence des monuments historiques

Les premiers textes juridiques définissant la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et sites historiques étaient issus de la direction des beaux-arts du ministère de l'éducation nationale.

- Après l'indépendance : Depuis l'indépendance, l'Algérie n'a produit que très peu de textes de loi se rapportant à la sauvegarde de son patrimoine.(I.Oggadi.2016.p25)

Ainsi, les seules lois pouvant être citées comme repères sont :

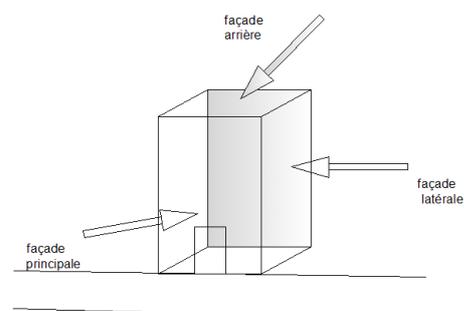
· L'ordonnance n° 67/281 du 20 décembre 1967, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels et qui ne fut en fait, qu'une reconduction des textes existants et datant de l'époque coloniale, avec cependant quelques réaménagements.

· Le décret législatif n° 94/07 du 18 mai 1994, relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, mais qui n'a fait qu'évoquer le patrimoine architectural sans propositions concrètes.

· la loi 98/04 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel (dernière en date), qui s'est voulue relativement plus complète, mais qui comprend cependant elle aussi des faiblesses ainsi que des défaillances.

Plusieurs façades coloniales ont été touché par des opérations de réhabilitation tel que l'exemple de la casbah d'Alger qui est classée comme secteur sauvegardé, mais aussi des opérations de réhabilitation pour les secteurs non-classés exemple de la rue Larbi ben M'hidi a Alger et aussi le projet de la rue Larbi Mellah Slimane à Constantine ;son étude a débuté en 2006 et effectué selon deux phase :analyse urbaine et une approche architecturale ce projet se déroulé en collaboration entre les collectivités locales, laboratoire ville et santé de l'université Mantouri de Constantine et la société civile.

Mais malgré cela, ces mêmes efforts semblent être insuffisants, car en fait, les lois produites restent inadéquates, même, insuffisantes dans certains de leurs aspects.



## II. La façade patrimoniale comme empreinte de l'histoire

Figure I- 1 : schéma explicatif des différentes façades

Source : auteur 2019

Selon le Larousse la façade est : «*la Face d'un bâtiment sur laquelle s'ouvre l'entrée principale (façade sur rue, sur cour, par opposition à façade sur jardin)*»

« La façade est chacune des faces verticales en élévation d'un bâtiment, on distingue la façade principale (qui peut être celle de la porte d'entrée principale) ou la façade sur rue, la façade arrière (opposée à la façade principale) et les façades latérales (voir figure(1)) (plus souvent appelées pignons)» (T.Herzog, R.Kripper et W.Lang).

La façade d'une maison ou d'un immeuble est une image que l'on présente à la vue d'autrui tout en dissimulant ou, au contraire, en exprimant des sentiments, des émotions voire des idées ou des rêves. (*Denis Steinmetz p1*)

## PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE

---

Elle est également définie comme un élément de la ville et de son architecture. Elle est à la fois expression de l'habitat (espace intérieur) et figure de la forme urbaine (espace extérieur). (A.Bellakehal.2010-2011)

Et de cela, la façade peut être définie comme un élément de transition entre deux espaces contradictoires. Donc le rôle principal de la façade est d'assurer la relation (intérieur-extérieur) Elle assure un relation formelle et fonctionnelle entre un espace architectural (l'habitation) et un espace urbain (l'espace extérieur)

Selon AzeddineBelakehal -«*La forme de l'habitation reflète l'âme de l'habitant.*»(A.Belakehal.2011/2012)

Ce reflet s'exprime à travers la dualité entre un dedans et un dehors et celle entre un haut et un bas. Cette configuration matérialisée en la façade concrétise, La forme indique la fonction.

### II-1 La façade et les politiques de réhabilitation en Algérie

#### II-1.1 Exemple de la rue Larbi Ben M'hidi à Alger :



Figure I-2 : carte du quartier de la rue Ben M'hidi, source :

La zone nord ben M'hidi-Tanger consiste la première phase de développement de l'axe ben M'hidi autour duquel s'est formé la première ville française (des anciens immeubles datés de 1901/1904) dont les édifices affichent un alignement soigné un ordonnancement quasi régulier et une homogénéité des gabarits.

## PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE

---

Le projet de réhabilitation la rue Larbi ben m'hidi (ex rue d'Isly) inscrit dans le programme (plan blanc) est une opération faite en collaboration entre l'EPAU d'Alger et l'UPM de Madrid, elle repose sur une stratégie d'intervention globale et intégré. (N.Charif.2013)

Le processus de cette opération a suit plusieurs phases :

-Phase d'analyse de diagnostic et identification des zones homogènes : afin de prendre en charge toutes les composantes de la zone, le plan se décline allant de l'espace public, au quartier, à l'immeuble jusqu'à atteindre l'unité de logement.

-phase de programmation : après avoir analysé le diagnostic retenu un programme d'intervention est défini et enfin une étude économique et financière pour estimer les couts

Deux techniques de mesure sont utilisées pour connaitre l'état de l'édifice, sa forme et ses dimensions : la photogrammétrie image et distancement laser qui sont utilisé dans le domaine de la conservation du patrimoine architecturale dont elles assurent l'étude de détail précis.

-L'étude à l'échelle urbaine : le diagnostic urbain de la rue Larbi Ben M'hidi a mené vers l'élaboration d'un dossier graphique qui comprend : une carte de circulation piétonne, mécanique et de stationnement ; carte de réseau de transport public à l'échelle de la ville ; carte de réseau de services urbain ; carte de gestion de déchet ; carte des activités économiques et carte topographique

Elles servent à comprendre le tissu colonial dans sa globalité pour une intervention meilleure.

-Echelle architecturale : cette étude a basé sur l'étude de la façade, la rue Ben M'hidi est classée à haute valeur vu la qualité de son espace intérieur et classement se fait selon deux critères principaux

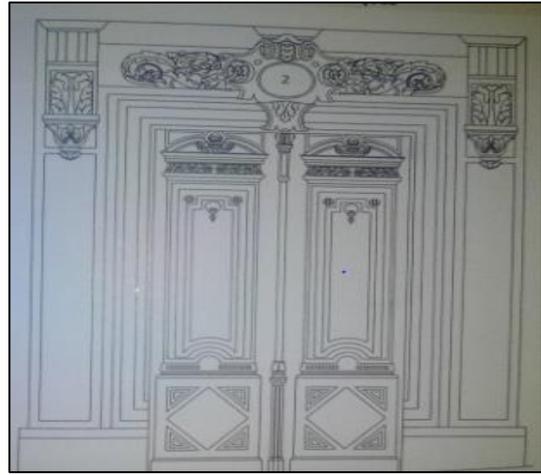
\*l'état de conservation : à partir des fichiers regroupant les données de leurs matériaux et revêtement.

\*évaluation de leur valeur liée à caractéristiques esthétique, artistique et historique.

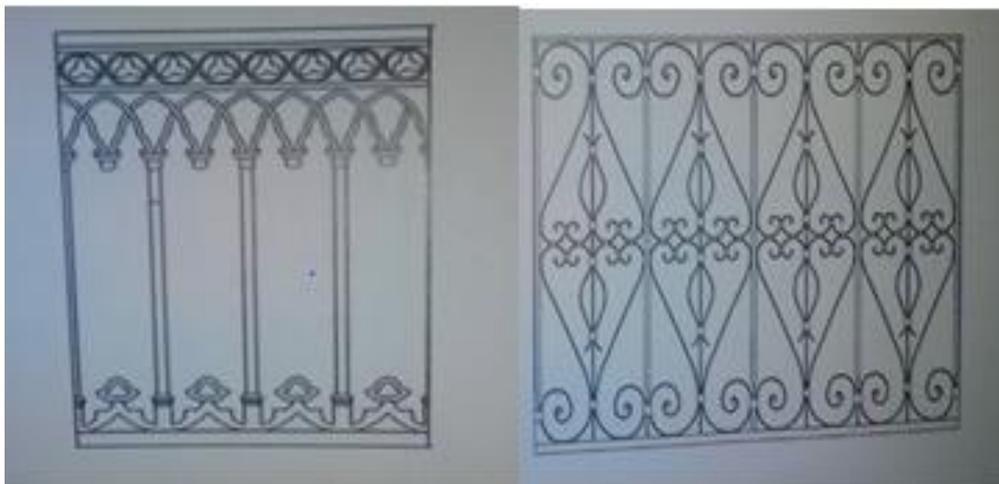
Une fois le diagnostic est terminé, un catalogue stylistique est élaboré (figures (3-4-5et 6) :



**Figure I- 3 :** porte d'entrée à la rue Ben M'hidi



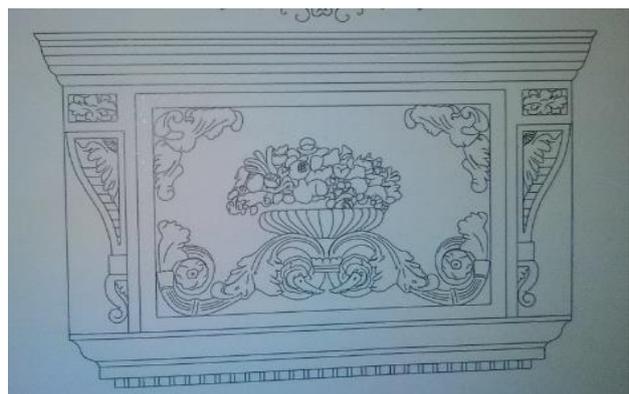
**Figure I-4 :** entablement d'une porte



**Figure I- 5 :** garde-corps en fer forgé

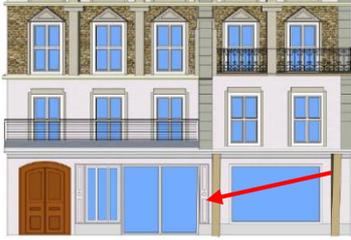
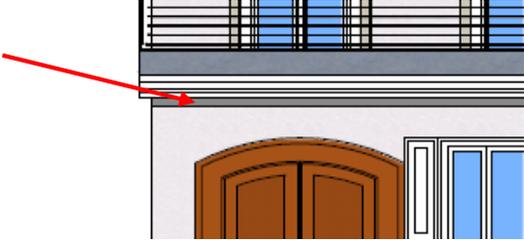


**Figure I-7 :** Grille Balcon fer forgé

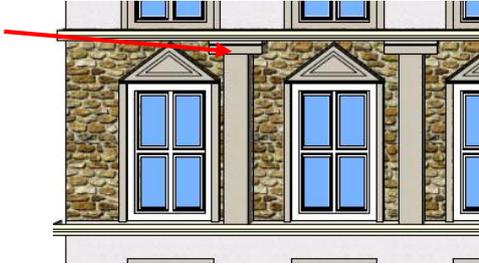


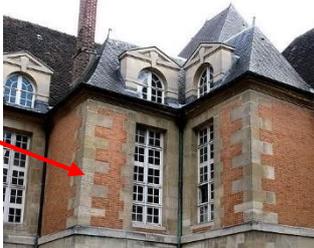
**Figure I-6 :** décor dans la façade Larbi Ben M'hidi

**II-2 La façade coloniale et ses composantes**

<p><b>SOUBASSEMENT :</b> Socle continu en partie basse d'une baie, d'une porte ou d'une clôture. Figure(8)</p>	 <p><b>Figure I-8 :</b> Soubassement d'un immeuble art nouveau à paris. Source : J. Larbodière Façades de Paris 2011</p>
<p><b>VITRINE :</b> Devanture vitrée d'un commerce. figure(9)</p>	 <p><b>Figure I-9 :</b> Dessin d'une vitrine au niveau d'un immeuble. Source : Document.urbinfos, 2013</p>
<p><b>CONSOLE :</b> Moulure en relief sur le parement de la maçonnerie destinée à porter un élément d'architecture en large saillie d'une façade : oriel, balcon.</p>	 <p><b>Figure I-10 :</b> Console d'un immeuble. Source : Document.Urbinfos, 2013</p>
<p><b>BANDEAU :</b> Moulure horizontale ou verticale continue intégrée au nu extérieur d'une façade.</p>	 <p><b>Figure I-11 :</b> Bandeau d'un immeuble. Source : Document.urbinfos, 2013</p>

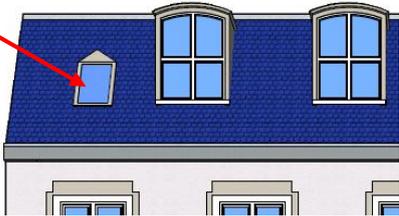
<p><b>LISSE BASSE :</b> Barre horizontale inférieure d'un garde-corps fixée à la maçonnerie ou à la menuiserie</p> <p><b>LISSE HAUTE :</b> Barre horizontale supérieure d'un garde-corps, servant d'appui.</p>	<p>Lisse haute</p> <p>Lisse basse</p>  <p><b>Figure I-12 :</b> Balcon d'un immeuble art nouveau à paris</p> <p>Source : Sources : J. Larbodière Façades de Paris 2011</p>
<p><b>GARDE-CORPS (ou garde-fou, rambarde) :</b> Barrière de protection à hauteur d'appui destiné à empêcher les chutes accidentelles.</p>	 <p><b>Figure I-13 :</b> Balcon d'un immeuble art nouveau à paris</p> <p>Source : J. Larbodière Façades de Paris 2011</p>
<p><b>BAIE :</b> Ouverture ménagée dans une paroi extérieure servant à l'éclairage, le passage ou l'aération. Une paroi transparente ou translucide est considérée comme une baie (au sens de l'arrêté du 28 décembre 2012 relatif aux caractéristiques et exigences thermiques).</p>	 <p><b>Figure I-14 :</b> fenêtre d'un immeuble art nouveau à paris.</p> <p>Sources : J. Larbodière Façades de Paris 2011</p>
<p><b>PAREMENT :</b> Face extérieure d'un ouvrage.</p> <p><b>PAREMENT EN PIERRE :</b> Revêtement consistant en un assemblage de pierres de taille ou de moellons.</p> <p><b>PAREMENT ENDUIT :</b> Revêtement consistant en</p>	 <p><b>Figure I-15 :</b> parement en pierre d'un immeuble art nouveau à paris. Sources : J. Larbodière Façades de Paris 2011</p>

<p>une couche de plâtre, de mortier ou en crépis.</p>	 <p><b>FRONTON TRIANGULAIRE :</b> Couronnement en saillie d'une façade ou d'une baie de forme triangulaire.</p> <p><b>Figure I-16 :</b> Ancien hôpital Saint Louis à Paris .Source : R. Trouilleux, 2002.</p>
<p><b>PILASTRE :</b> Pilier adossé ou intégré à un mur.</p> <p><b>PIEDROIT :</b> partie verticale supportant la naissance d'une voûte ou d'un arc.</p>	 <p><b>Figure I-17 :</b> Dessin expliquant d'un pilastre (pied droit).source : Document urbinfos, 2013</p>
<p><b>FRONTON ARQUE :</b> Couronnement en saillie d'une façade ou d'une baie en forme demi-circulaire, sur base horizontale</p>	 <p><b>Figure I-18 :</b> Fronton arqué d'un immeuble art nouveau à Paris .source : J. Larbodière Façades de Paris 2011</p>

<p><b>CORBEAU :</b> Pièce en relief sur le parement de la maçonnerie destinée à supporter un élément d'avant-corps : linteau, corniche.</p>	 <p><b>Figure I-19 :</b> Corbeau au niveau d'un immeuble art nouveau à paris .source :J. Larbodière Façades de Paris 2011</p>
<p><b>CORNICHE :</b> Couronnement continu en saillie du bâtiment ou d'un de ses éléments de composition.</p>	 <p><b>Figure I-20 :</b> corniche d'un immeuble art nouveau à paris. Source :</p>
<p><b>MOULURE D'ENCADREMENT :</b> Encadrement en relief des baies ou des ouvertures.</p>	 <p><b>Figure I-21 :</b> molure de porte d'un immeuble art nouveau à paris. Source :</p>
<p><b>CHAINE D'ANGLE :</b> Assemblage vertical de pierres de taille ou de moellons en jonction des murs périphériques (extérieurs).</p>	 <p><b>Figure I-22 :</b> Chaîne d'angle d'un ancien hôpital à paris. Source :</p>

<p><b>LINTEAU :</b> Pièce horizontale en partie supérieure d'une ouverture ou d'une baie soutenant la maçonnerie.</p>	 <p><b>Figure I-23 :</b> linteau arqué d'une fenêtre d'un immeuble art nouveau à paris</p>
<p><b>BARREAUDAGE :</b> Ensemble de barreaux.</p>	 <p><b>Figure I-24 :</b> Barreaudage d'une fenêtre d'un immeuble art nouveau à paris .Source :</p>
<p><b>BALCON :</b> Plateforme en saillie d'un mur.</p>	 <p><b>Figure I-25 :</b> Balcon d'un immeuble art nouveau à paris. Source :</p>
<p><b>BARRE D'APPUI :</b> Barre à hauteur d'appui d'un balcon, d'un garde-corps ou d'un escalier.</p>	 <p><b>Figure I-26 :</b> Garde-corps d'une fenêtre d'un immeuble art nouveau à paris. Source :</p>

## PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE

<p><b>CHENEAU :</b> Conduit en métal, terre cuite ou en pierre situé à la base d'une toiture, destiné à recueillir l'eau de pluie et à la conduire vers tuyau de descente.</p>	 <p><b>Figure I-27 :</b> Chéneau de toiture d'un immeuble art nouveau a paris. Source :</p>
<p><b>BRISIS :</b> Partie inférieure d'un pan de toit "brisé" à la Mansart.</p>	 <p><b>Figure I-28 :</b> Brisis de toit d'un immeuble art nouveau à paris. Source :</p>
<p><b>CHASSIS DE TOIT :</b> Fenêtre percée en toiture pratiquée dans le sens de la pente - également "fenêtre de toit".</p>	 <p><b>Figure I-29 :</b> Dessin expliquant d'un Chéneau de toit .source : urbainfo, 2013</p>
<p><b>LUCARNE :</b> Ouverture en saillie percée en toiture afin d'assurer un apport lumineux dans les combles.</p>	 <p><b>Figure I-30 :</b> Lucarne percé en toiture d'un immeuble art nouveau à paris</p>

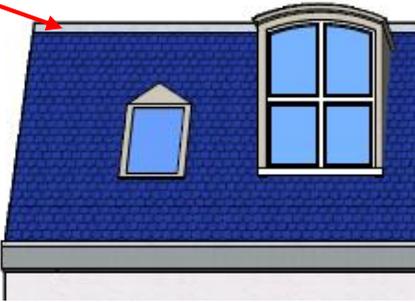
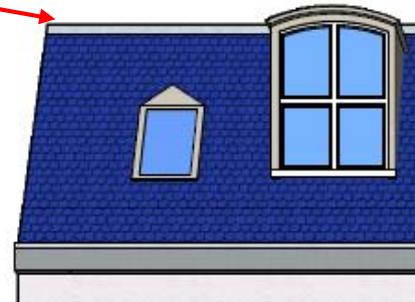
<p><b>MEMBRON :</b> Baguette en plomb ou zinc en faîtage.</p> <p><b>FAITE :</b> Partie la plus haute d'un bâtiment.</p>	 <p>Figure I-31 : Dessin expliquant d'un membron d'une toiture .source : urbainfo, 2013</p>
<p><b>FAITAGE :</b> Pièce de recouvrement (ex. : tuiles faîtières) assurant la jonction entre les deux pans d'une toiture.</p>	 <p>Figure I-32 : Dessin expliquant un membron d'une toiture .source : urbainfo, 2013</p>

Tableau I-1 : les composantes de la façade

Source : auteur 2019

### III-1 L'ornement

On peut définir l'ornement, comme un élément qui orne, embellit, agrmente un objet ou un support en lui donnant un certain caractère. On a constaté que le rapport entre l'ornement et son support qu'il décore est indissociable, il est parfaitement impossible de les séparer.

« Le mot *ornement* vient du latin *ornamentum*, *ornement*, mais aussi *costume*, *ornement d'un discours et d'un texte*, *distinction*, *honneurs*. Les significations multiples de ce terme ont été préservées jusqu'à l'époque contemporaine. L'*ornement* est ce qui sert à décorer une chose, quelle qu'elle soit. Cette définition succincte marque la différence qui existe entre l'*ornement* et la *statuaire* ou la *peinture*, dans lesquelles la *narration* (*histoire*, *allégorie*) est plus importante que la *décoration*. » (Peter Fuhring, 2019, encyclopédie « en ligne »)

## PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE

---

En architecture l'ornement est un ensemble de techniques et de motifs utilisé pour embellir des parties de bâtiment ou de mobilier intérieur), « *l'ornement est quelque chose que l'on ajoute à un mur déjà construit ou à un objet qui peut remplir sa fonction sans cet ajout. Ces motifs ou sujets n'ont en général pas de sens, iconographique ou autre, en dehors de l'objet ou de la surface sur lesquels ils se trouvent, et la technique de leur création incite à une répétition plus ou moins infinie.* » (**Leon Battista Alberti, 1988, p105**)

Selon Saïd Beldjilali «*La connaissance et l'identification des ornements, participe à la mise en valeur de l'héritage colonial en vue de sa protection, sa réhabilitation et sa réinterprétation dans une perspective de durabilité. Alors la récupération des ornements constitue une opération complexe, elle comporte préalablement un jugement critique qui va dicter par la suite la manière d'intervenir propre à chaque cas.* » (**Saïd Beldjilali, 2017 Vol. 1. Nr.1.**)

L'ornement architectural représente qu'une composante de la façade son importance se situe dans son harmonie entre chaque ornement et un autre et ce qui provoque un sens du plaisir en examinant la façade qui est considérée comme un support des ornements architecturaux

« *Quand l'architecture est nouvelle, et de ce fait inhabituelle, sa beauté n'est jamais reconnue de manière générale. Beaucoup ont rejeté l'architecture du XIX siècle et art nouveau, tout comme le baroque était considéré ridicule par les classicistes, l'époque gothique trouvait austères les églises romanes, alors que le gothique a été considéré comme barbare du temps de la renaissance.* » (**B.Ibtissem**)

Par contre on remarque que les gens généralement apprécient les ouvrages romans, les cathédrales gothiques ou bien les palais baroque et là nous distinguons que l'opinion, face à des bâtiments anciens, peut changer au cours du temps. Il serait par conséquent juste de prétendre que le temps est un facteur important, décide de la beauté d'une architecture.

### **III-2 Types de support des ornements**

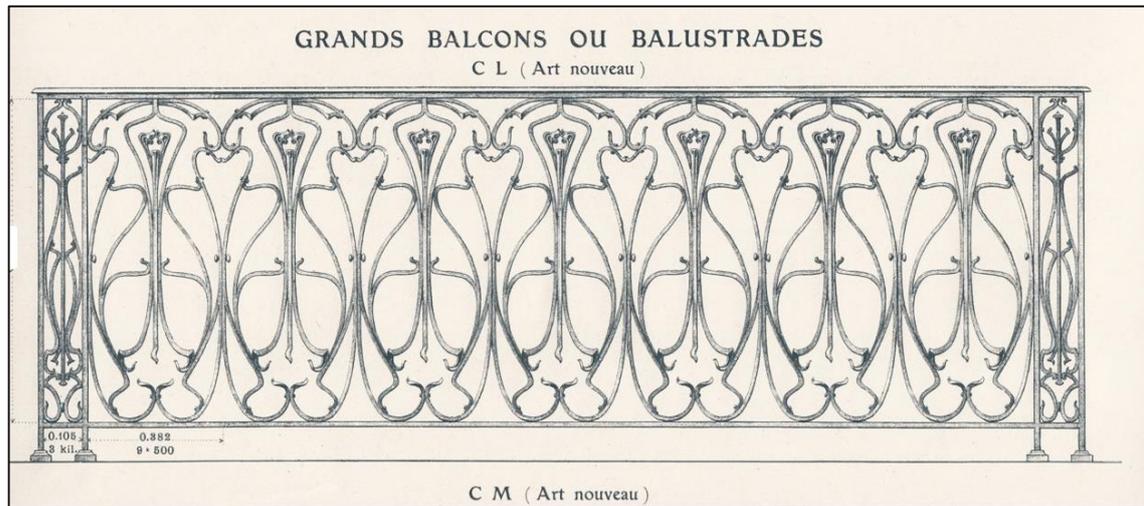
Un support c'est tout un objet, élément matériel sur lequel repose une chose, en particulier un objet pesant, destiné à servir d'appui ou de soutien à ce dernier. Il existe plusieurs types de support des ornements tels que les plafonds les meubles, les intérieurs des immeubles tels que les escaliers, le sol, les panneaux ... La façade aussi est un de ces

## PARTIE I : REVUE DE LITTERARTURE

---

supports, elle est composée de plusieurs éléments qui peuvent être ornée tels que le linteau, le corbeau, la corniche, le fronton...

**-ferronnerie des balcons :** au niveau de la façade on trouve souvent des balcons, impostes et grilles de fenêtres qui assurent la protection des biens et la sécurité, Ces éléments sont caractérisés par un dessin très contrasté. (figure.33)



**Figure I-33 :** Planche 20 du catalogue Nouvelles Créations de la fonderie de Saint-Dizier, édition augmentée, 1906.

**-linteaux :** Le linteau est un élément architectural qui forme la partie haute d'une ouverture dans une paroi (une baie, une porte, ou une fenêtre) qui sert à soutenir les matériaux du mur. Figure(34)

**-corbeaux :** « *Le corbeau est une sorte de support encastré en partie dans un mur sur la face duquel il fait sailli et destiné à recevoir soit une assise.* »(Encyclopédie 2019), dont la face antérieure est ornée de moulures ou de sculptures, et ses deux faces latérales planes (figure35.)



**Figure I-34 :** Un linteau de tailleur de pierre à Chalonnes-sur-Loire, au n° 6 rue de la rue Traversière Source : L.Bastard 2015



**Figure I-35 :** corbeaux. Source : auteurs 2019

**-les corniches :** couronnement orné qui fait saillie sur la partie supérieure, elle est le plus souvent horizontale. (figure36)

Selon **Augustin-Charles D'Aviler** « *Le rôle des corniches se résume dans l'évacuation de l'eau au niveau de la façade en évitant toute type d'endommages, et aussi permet de souligner certaines lignes du bâtiment, comme la distinction des étages.* » (S.BELDJILALI 2014.p39)

**-les frontons :** un couronnement composé d'un cadre mouluré (figure37)

Selon le Larousse « *Couronnement (d'une façade, d'une baie, d'un meuble...) de forme triangulaire ou arquée sur base horizontale, généralement plus large que haut, fait d'un tympan qu'entoure un cadre mouluré.* »

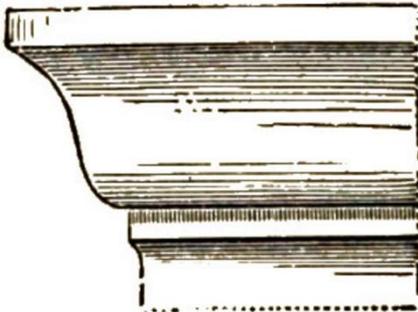


Figure I-36 : Corniche en doucine

Source : [www.meubliz.com](http://www.meubliz.com)

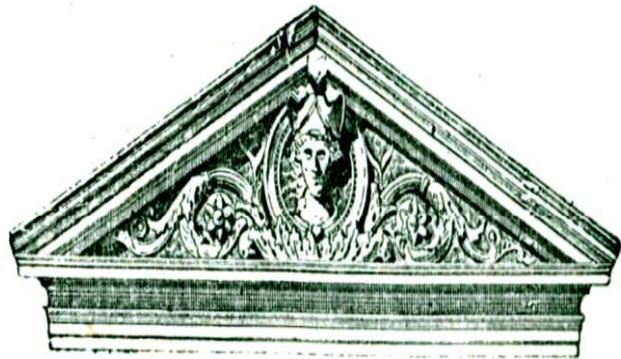


Figure I-37 : Fronton triangulaire

Source : [www.meubliz.com](http://www.meubliz.com)

### III-3 L'ornement : formes et styles

#### III-3.1 Formes naturelles et formes ouvrées

Formes naturelles : ou des êtres de la nature inspirée de la nature avec sa faune et sa flore.

Formes ouvrées : « *sont produites par la main de l'homme, qui, du fait de son pouvoir propre, organise à cet effet les outils, les engins et les manipulations qui sont la condition de leur création.* » (J. Borgion ,1873 p06)

Le terme de « formes ouvrées » englobe tous les objets produits par l'homme « dans le cadre d'une industrie », entendue ici comme l'habileté à exercer une activité manuelle.

Ces formes sont déterminées par trois aspects : le matériau (la « matière à ouvrir »), le procédé de façonnage (« le mode de manutention ») et enfin « ceux qui relèvent de l'art ».

« De ces définitions découle une première typologie classant les formes en cinq ensembles selon les procédés de façonnage : formes modelées, taillées, assemblées, superposées ou tissées. Il est tentant de rapprocher cette typologie des quatre catégories – céramique, textile, tectonique et maçonnerie – posées par Gottfried Semper dans *Der Stil*, également liées aux gestes techniques. » (Pierre BOURLIER, 2006, p95)

« D'après Ravaisson, les formes artificielles ne surpassent pas en difficultés celles des animaux, végétaux ou celle, jugée supérieure, de la figure humaine ; ce qui le conduisait à réserver l'étude des formes artificielles à l'école primaire et celle de la figure aux programmes de lycée. En inversant cette hiérarchie, Bourgoïn valorise l'invention et se démarque des théories académiques qui placent l'imitation de la nature au sommet de l'idéal artistique. » (E. Thibault 2015, p209)

### III-3.2 Types d'ornement :

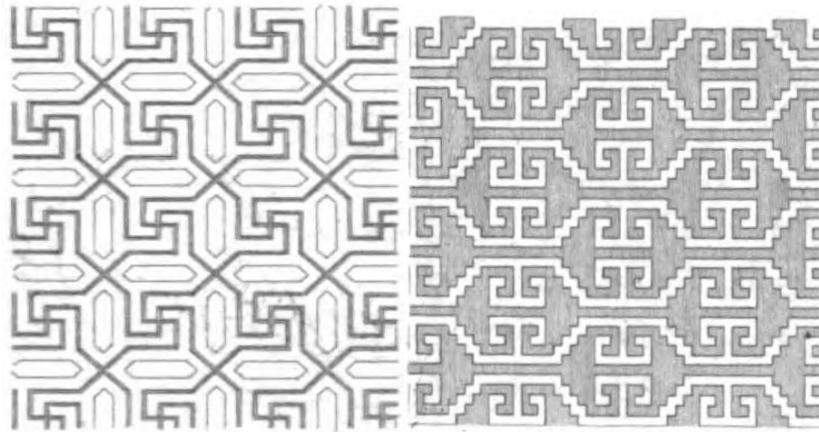
Il existe différents types d'ornement à savoir :

#### III-3.2.1 L'ornement abstrait :

Les grecs attachaient toujours à la structure un enrichissement formel, ce système décoratif ne pouvait être qu'abstrait. Sont des pures créations de l'esprit, ces ornements sont créés simplement dans un but d'animation d'espace, leurs expressions se relient à des thèmes mythiques (L. André, p 187). La forme abstraite est plus particulièrement géométrique, quand on la peut définir rigoureusement à l'aide des principes et de la méthode des sciences mathématiques. Il faut distinguer ensuite la disposition abstraite ou le plan de construction, d'avec la disposition concrète ou esthétique. (J. Borgion 1873.p25)

#### III-3.2.2 L'ornement géométrique

La trame géométrique est présente dans l'ornementation de l'architecture arabe car le coran interdit la représentation figurée dans les arts de l'islam, c'est-à-dire toute production d'image figuratives d'êtres vivants (animaux et humains) (figure 38). « Cette décoration est fondée sur les tracés orthogonaux, généralement sans représentation précise, c'est un jeu de combinaison géométriques (lignes horizontales, verticales, obliques), c'est une décoration abstraite. » (CHABI Ghalia, 2012.p37)

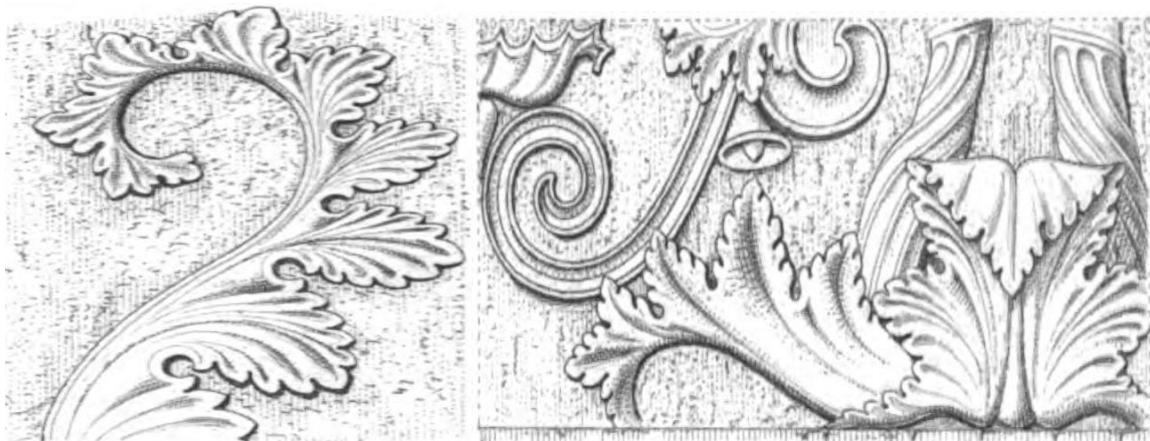


**Figure I-38** : Détail d'ornement géométrique, Source : J. Borgion 1873 « théorie de l'ornement »

### III-3.2.3 L'ornement naturaliste

Le mot naturaliste signifie une reproduction fidèle de la nature, sans idéalisation et imagination en art, et qui considère la nature comme principe fondamental, pour lequel rien n'existe en dehors de la nature.

Depuis toujours l'ornement naturaliste est le motif favori des artistes et le sujet de prédilection des philosophes (figure39). « *C'est les architectes gothiques qui introduisent les éléments naturels dans l'ornementation. Durant trois siècles, un développement continu de cette tendance esthétique pliera aux combinaisons et aux interprétations décoratives les plus étendues (fleurs, feuillages, fruits, végétations de pierre...etc...). Le souci des architectes de la fin du 12 ème siècle et du 14 ème siècle était de choisir avec attention les points sur lesquels devaient se porter cette modulation ou enrichissement des formes.* » (CH. Ghalia, 2012.p37)



**Figure I-39** : Détail d'ornement avec la végétation motifs feuilles

Source : J. Borgion 1873 « théorie de l'ornement »

« Les rinceaux de vigne et de feuilles d'acanthé constituent également une des plus riches et des plus importantes créations ornementales. Le rinceau, motif plein de rythme, grâce à la souplesse de ses courbes et à l'alternance de ses feuilles, très populaire dans l'art hellénistique et fut repris dans l'art paléochrétien. » (Qantara magazine, 2008)

On peut distinguer deux motifs naturalistes les plus marqué :

### ➤ Motif floral

« L'ornement floral, plus ou moins stylisé, est présent dans de nombreux domaine de décoration. L'ornement floral peut être abstrait et inventé complètement : il peut être une imitation parfaite d'un modèle, il peut enfin être dérivé de ce modèle dont il s'inspire tout en l'interprétant d'une façon personnelle ». (Lierre, 1995, p 08).

Les fleurs et les feuilles sont traitées et combinées aux tiges qui donnent en quelque sorte le squelette porteur, le squelette sert de trame à la composition du motif et aussi à relier entre elles les différentes parties de la plantes.

### ➤ Motif des feuilles

Selon **EvelyneThomas**« Les feuilles peuvent être représenté sous-forme des motifs qui fournit un aspect très décoratif, la feuille est l'élément indispensable d'une composition florale : par sa masse simple elle s'oppose harmonieusement à la fleur et lui sert de faire-valoir tout en équilibrant la composition du motif. » **S.BELDJILALI, 2014.p19.**

Les motifs végétaux peuvent être stylisés en des motifs très géométriques : triangles, carrés, cercles, losanges, comme ils peuvent être inscrite dans des forme géométriques. (figure40).



Figure I-40: Détail d'ornement végétal motifs floraux Source : Mr BELDJILALI Saïd

### III-3.2.4 L'ornement symbolique

L'ornement est un élément au rôle d'animer ou de souligner un point architectural important, exprimé par le sujet choisi des sentiments en une idée. C'est un élément significatif. Le classicisme développe plus cette valeur symbolique jusqu'au caractère figuratif de l'ornement. Plusieurs symboles lui permettant d'exprimer l'invisible et de rendre ce qui est au-dessus du domaine de l'art. (CHABI Ghalia ,2012.p38)

On peut définir l'ornement symbolique par la décoration des édifices culturels et les tombes avec des représentations figurées par exemple (Christ, de la Vierge et d'autres personnages saints). (figure41)



Figure I-41 : Ornement dans un immeuble à Alger source : Yasmine Boudjema

### III-4 Les styles : le caractère commun d'une époque

« Les styles sont les caractères qui font distinguer entre elles les écoles, les époques. Les différences de styles permettent de classer par époques et par écoles les œuvres architecturales. Le style c'est dans une œuvre d'art, la manifestation d'un idéal établi sur un principe. Le style peut s'entendre aussi comme mode ; c'est-à-dire appropriation d'une forme de l'art à l'objet. Il y a donc le style absolu dans l'art et le style relatif le premier domine toute conception, et le second se modifie selon la destination de l'objet. « Une maison peut laisser voir l'empreinte d'une expression d'art indépendante de l'objet et appartenant à l'artiste ou plutôt au principe qui l'a pris pour générateur : c'est le style ». (BoulazregIbtisemp22). Le style est donc l'ensemble des traits qui identifient une architecture. C'est dans ce contexte que s'affirment, et s'imposent les solutions architectoniques. Et leurs utilisations, se révèlent capables d'influencer le développement architectural et même urbain.

### III-4.1 Caractéristiques des ornements

La classification des ornements s'effectue selon la forme, la couleur, la technique, la signification, leurs interprétations, la qualité et l'harmonie de la composition de chaque ornement.

#### III-4.1.1 La qualité

*« La qualité recouvre la richesse ou la pauvreté des matériaux, la finesse d'exécution et la finition. Pour estimer un meuble, on notera par exemple la précision d'une marqueterie, le trait d'une sculpture ou la finesse de la ciselure d'un bronze provenant d'un chef-d'œuvre ou d'une simple copie industrielle. » (Véronique Darmanté, 2018.p2)*

#### III-4.1.2 La technique

*« La technique de décoration reste généralement distincte de la structure et chaque technique apporte une touche décorative spécifique .les ornements intégrés et confondus avec la sculpture sont rares et plus recherché comme par exemple dans l'art nouveau. »Véronique Darmanté, idem 2018.p2*

#### III-4.1.3 La forme

Un ornement peut être traité au naturel, stylisé, purement géométrique, ou tout en symbolique comme les attributs, les allégories, les trophées et les chiffres. Les formes des motifs varient, on peut voir un motif apparaît seul, en frise, en composition, sous forme d'un simple dessin ou comme une scène de personnages ou une verdure.

Les ornements avec leurs différentes motifs et significations varient largement selon les époques. On retrouve fréquemment le thème de la nature dans le répertoire égyptien avec sa faune et sa flore, et celui de la géométrie dans le répertoire islamique et arabe, et ceux de la mythologie et de la guerre etc.

D'après **Véronique Darmanté** les baroques sont inspirés de courbes et de motifs épanouis qui représente la liberté. Au contraire, l'inspiration classique aux formes contenues, répétitives, géométriques représentant l'ordre, la puissance à l'image d'Empire romain par exemple.

### III-4.2 L'ornement dans les styles

Chaque style architecturale possède son répertoire ornemental différent par rapport aux autres. Il se construit progressivement ou parfois plus brutalement suite à une volonté de rupture.

Créer et former un nouveau répertoire ornemental peut venir entre autres de la découverte d'une invention comme la technique du bois courbé par Thonet, ou encore d'une situation de guerre comme la campagne d'Egypte de Napoléon Ier, de l'arrivée d'un nouveau monarque absolu comme Louis XIV, de l'étude de vestiges anciens comme ceux de Pompéi au XVIIIe siècle.

L'art égyptien, le style byzantin et le style gothique mettent en avant un décor religieux et très symbolique. La Renaissance s'inspire de la mythologie. Le Louis XV et l'Art Nouveau optent pour la représentation de la nature. « *Les styles néoclassiques comme le Louis XVI ou l'Empire reprennent les décors de l'antiquité. Enfin, le design rejette toute forme d'ornementation, considérant que l'objet tire sa beauté de sa fonction. Seuls les jeux de couleurs, de matières et de surfaces suffisent à sa beauté.* » (S.BREITLIG 1997.p 95)

#### III-4.2.1 L'ornement dans le style art nouveau

Par réaction contre le rationalisme des débuts de l'ère industrielle qui s'exprima notamment dans la toute nouvelle architecture des gares , l'architecture art nouveau introduisit partout la courbe inspirée de la nature et fut caractérisée par des personnalités très marquées (Philippe Cros,2000, p50)

- En France : Hector Guimard qui est le principal représentant de l'architecture art nouveau, il milita pour une architecture naturaliste et développa un style plein de vie, fondé sur la courbe et la contre-courbe.( (Philippe Cros, 2000, p50).

Outre les célèbres stations d'hôtels particuliers il construisit nombre d'hôtels particuliers et d'immeubles (comme le castel Béranger par exemple) pour lesquels il dessina les moindres détails et, surtout employa les matériaux les plus divers tels que : la brique, la meulière, la pierre de taille.

- Au Belgique Victor Horta fut l'un des architectes les plus inventifs et les plus originaux de l'art nouveau. Dès le début des années 1890, il commença à développer un style faisant largement usage du fer comme élément structurel et même comme

## **PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE**

---

élément décoratif. (**Philippe Cros, 2000, p50**) .Fidèle à l'esprit du mouvement art nouveau, il utilisa très tôt la ligne courbe et les formes végétales, ce qui fit surnommer son style « coup de fouet ».

En accordant la plus large place aux structures portantes métallique et aux parois vitrées Horta annonça l'esthétique fonctionnaliste ; il n'est donc pas étonnant qu'après la guerre il se soit rallié au classicisme de la ligne droite et du béton. (**Philippe Cros, 2000, p51**)

- En Autriche Otto Wagner à travers l'utilisation du fer, les lignes épurées, les volumes géométrique et les toits plats il privilégia tout de même une architecture plus fonctionnelle que ses confrères se focalisant moins sur les courbes. (**Philippe Cros, 2000, p51**)

L'architecture art nouveau rechercha avant tout l'effet, la courbe irrationnelle et baroque. Son idéal fut la fusion de la structure et du décor.

### **III-4.2.2 Les caractéristiques des ornements dans l'art nouveau comme témoin du style :**

On peut distinguer qu'un ornement appartient au style art nouveau par la présence d'une des caractéristiques qui suit :

## PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE

Type de caractéristiques	Exemple
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Première utilisation en grande quantité du verre et de l'acier (figure42)</li> <li>- Omniprésence des lignes courbes et fluides et là quasi suppression de la ligne droite. (ph. Cross, 2000, p52)</li> </ul>	 <p><b>Figure I-42</b> : Entrée de métro paris, France 1900 par Hector Guimard. Source</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité des matériaux employés.</li> <li>- Constructions à ossature.</li> </ul> <p>Comme on le peut constater dans l'équipement de style art nouveau (Postsparkasse) la façade est revêtue de granit, de marbre et d'aluminium. Les figures sur le toit sont également en aluminium. L'ancienne Postsparkasse est aujourd'hui une banque. (figure43)</p>	 <p><b>Figure I-43</b> : Postsparkasse Vienne, Autriche par l'architecte Otto Wagner.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- importance de la lumière naturelle, beaucoup de grands vitraux .figure(44)</li> </ul>	 <p><b>Figure I-44</b> : vitrage de l'église réformée de Weinfeld de de style art nouveau</p>

<p>-éléments colorés. (figure45)</p>	 <p><b>Figure I-45</b> : Façade coloré d'une maison art nouveau à Naschmarkt, le grand marché de Vienne</p>
<p>-Richesse ornementale.</p> <p>-une grosse inspiration du végétal, plantes, fleurs, arbres et animaux (Architecture chargée de fioritures). (figure46)</p> <p>- présence de nombreux détails, des ornements et décors précis. (ph. Cross, 2000, p52)</p>	 <p><b>Figure I-46</b> : Façade d'un immeuble art nouveau des architectes Albert et Edouard. Source R. Trouilleux.2002</p>

**Tableau I-2** : caractéristiques des ornements de style Art nouveau. Source : auteurs 2019

### II-5 Quelques exemples de réalisations Art Nouveau qu'on peut encore admirer en France ou ailleurs

Dans le tableau qui suit on cite quelques exemples de réalisations de style Art nouveau ou on remarque que la majorité des œuvres de l'Art nouveau ressemblent à des organismes vivants grâce à l'inspiration de la nature (animale et végétale) et l'utilisation des lignes végétatives courbées qui créent une impression de légèreté et de charme.

« Les artistes ont mélangé les anciens matériaux, tels que le bois et la pierre, avec des nouveaux, comme l'acier et le verre. »(Béatrice Bulfoni 2013) (Site d'internet).

## PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE

Exemple (1)	Situation	Présentation	Caractéristiques
 <p><b>Figure I-47 :</b> immeuble de style Art Nouveau signé Alexandre et Edouard Autant</p> <p>source R. Trouilleux.2002</p>	<p>14 rue d'Abbeville – 10e arrondissement, paris</p>	<p>Cet immeuble fut construit par Albert et Edouard Autant (père et fils) en 1901 il est d'une conception générale assez simple</p> <p>Les matériaux utilisée : pierre et en brique il est avant tout <b>exceptionnel pour sa façade</b></p>	<p>-Abondamment décorée de végétation luxuriante et de plantes grimpantes sur la partie centrale des trois premiers étages.</p> <p>-De chauve-souris et de figures fantastiques autour de la loggia du 4<sup>e</sup>.</p>
<b>Détails des ornements sur façades</b>			
 <p><b>Figure I-48 :</b> Ferronnerie en fer forgé</p>	 <p><b>Figure I-49 :</b> un décor de plantes grimpantes en céramique</p>	 <p><b>Figure I-50 :</b> grande porte en fer forgé</p>	 <p><b>Figure I-51 :</b> Un hibou et une chauve-souris en ceramique.</p>

## PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE

Exemple (2)	Situation	Présentation	Caractéristiques
 <p><b>figure I-52</b> : Façades d'un immeuble en pierre de taille au style Art nouveau à Montreuil Sources : J.Larbodière</p>	<p>La rue de Montreuil, France</p>	<p>L'immeuble est construit en 1899, par Georges Malo</p> <p><b>Matériaux de construction</b> : on remarque la diversité des matériaux employés (pierre de taille, brique vernissée, métal, céramique, grès flammé)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La présence d'élégants bow-windows.</li> <li>-Variété ornemental.</li> <li>-une grosse inspiration du végétal, plantes, fleurs et des arbres.</li> <li>- utilisation des couleurs (La couleur orange et turquoise, nuances bleutées)</li> <li>-la puissance et la fluidité de ses lignes.</li> </ul>
<b>Détails des ornements sur façades</b>			
 <p><b>Figure I-53</b> : Bow-windows</p>	 <p><b>Figure I-54</b> :Ornement végétal motif de feuille (des feuilles de chardon).</p>	 <p><b>Figure I-55</b> : Lanternons et cabochons aux nuances bleutées</p>	 <p><b>Figure I-56</b> : des agrafes sculptées soutenant un petit balcon.</p>

## PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE

Exemple	Situation	Présentation	Caractéristiques.
 <p><b>Figure I -57:</b> immeuble de style art-nouveau tardif . source : R. Trouilleux.2002</p>	<p>rue Vanneau à Paris 07, France</p>	<p><i>Cet immeuble de style art-nouveau tardif a été construit par Charles Letrosne avec l'aide du sculpteur Camille Garnier.</i></p> <p>été construit en 1915, en pleine guerre, le métal était difficile à trouver.</p>	<p>la loggia soutenue par des colonnes ouvragées.</p> <p>de délicats ornements sculptés inspirés par la nature (la vigne et le raisin), les portes voutées.</p>
<b>Détails des ornements sur façades</b>			
 <p><b>Figure I-58 :</b> ornements sculptés inspirés par la vigne et le raisin</p>	 <p><b>Figure I-59 :</b>ornements sculptés inspirés par la vigne et le raisin</p>	 <p><b>Figure I-60 :</b> ornements sculptés inspirés par la vigne et le raisin</p>	 <p><b>Fig.I-61 :</b> ornements sculptés inspirés par la vigne et le raisin</p>

## PARTIE I : REVUE DE LITTERATURE

Exemple	Situation	Présentation	Caractéristiques
 <p><b>Figure I-62</b> : Immeuble spectaculaire au style Art nouveau (16 rue d'Abbeville Paris)</p> <p>source R. Trouilleux.2002</p>	<p>16 rue d'Abbeville Paris 10</p>	<p>construit en 1897 par Georges Massa et décoré par Alexandre Dupuy. Cet immeuble de rapport frappe le regard par les deux groupes de d'angle et de la façade sur la rue d'Abbeville. C'est un exemple remarquable d'architecture Art nouveau, marqué par le goût du relief et du décor.</p> <p><b>(M.Goldemberg, 1997, p.26)</b></p>	<p>des figures monumentales qui ornent le support des encorbellements de la façade d'angle (figures féminines à demi – nues)</p> <p>des ornements sculptés : mascarons, consoles, frontons triangulaires, grappes de fleurs et de fruits.</p>
<b>Détails des ornements sur façades</b>			
 <p><b>Figure I-63</b> : des ornements sculptés inspirés par le végétal</p>	 <p><b>Figure I-64</b> : des ornements sculptés inspirés par figures féminines à demi – nues</p>	 <p><b>Figure I-65</b> : ornement sculpté</p>	 <p><b>Figure I-66</b> : deux travées verticales de bow windows</p>

### **Introduction**

Le présent chapitre est structuré en trois parties, en premier partie une représentation générale de l'air d'étude choisie et en deuxième lieu une lecture des façades de l'objet d'étude (immeuble de Borge) et en troisième lieu analyse des ornements constituant les façades de l'immeuble.

## **II. Corpus d'étude**

### **II-1. Choix du site :**

Notre choix est porté sur la ville de Bejaia car elle représente un important choix de la colonisation française, un des meilleurs sites d'intervention pour les architectes français, elle constitue donc pour notre recherche un terrain d'analyse idéal. Concernant le choix du site d'intervention c'est la rue de Bouchebbah Youcef, c'est un des plus importants axes de la ville, à très forte valeur patrimoniale, ses façades portent d'éléments décoratifs exprimant le mode de vie ainsi que la civilisation de leur époque d'édification.

### **II-2. Méthodologie**

Pour répondre aux différents objectifs de notre recherche, nous préconisons une démarche méthodologique basée sur deux parties, à savoir une partie de recherche théorique suivie par une deuxième partie qui vise à l'analyse et d'investigation sur terrain.

#### **Partie I :** la constitution d'une base documentaire relative aux sujets traités

Ouvrages, mémoires, articles, etc., exploités d'une façon judicieuse pour maîtriser les concepts, cette première partie sert à former un support théorique et une base des données pour une bonne maîtrise du sujet.

Nous allons aborder essentiellement la définition de la notion de patrimoine puis la lecture d'un corpus de documents portant sur le thème des ornements, leurs définitions, leurs différents types, et leurs différents supports où la façade architecturale est considérée comme un de ses supports dans laquelle nous avons détaillé les différents types des ornements architecturaux qui peuvent offrir des indices stylistique, à tel ornement, appartient à tel style.

**Partie II :** Cette partie se résume dans la collecte des données concernant notre cas d'étude « ornements des façades de l'immeuble de Borge a Bejaia ».

Afin de nous permettre de collecter les informations nécessaires au bon déroulement de notre recherche nous ferons appel à plusieurs techniques d'investigations et d'enquêtes : l'observation et analyser, comparaisons etc...

Enquête par observation (visiter, entendre, noter, dessiner...)

**Structure de mémoire :**

**Dans notre enquête sur terrain nous avons pris en considération les éléments suivants :**

Notre travail sur terrain est scindé en deux étapes principales :

### **II-2.1. Enquête par observation**

Qui est une méthode anglo-saxonne et une des qualités qui caractérisent l'esprit scientifique.

Elle sert à examiner un phénomène avec soin ;cette observation se faite selon trois étapes ;observer :c'est d'abord remarquer ensuite observer pour reconnaître ou identifier la personne ou la chose comme connu ou pas encore connue et enfin observer pour mesurer ou évaluer la personne ou la chose.(Maurice Angers 1995-1996)

*L'observation en situation est une technique directe d'investigation qui sert à observer habituellement un groupe de façon non directive, en vue de faire un prélèvement qualitatif pour comprendre des attitudes et des comportements.*

### **II-2.2. Travail de terrain**

#### **➤ Le lieu de l'étude**

L'étude est faite dans l'ancienne ville de Bejaïa exactement dans la rue de Bouchebah Youcef.

#### **➤ La période de l'étude**

On a commencé L'étude sur terrain dès le début du mois d'avril j'jusqu'au fin de mois de mai, on a consacré les premières semaines à découvrir l'immeuble et cerner l'échantillon de l'étude.

Et par la suite choisir la technique appropriée pour la récolte des données, par divers outils, non seulement la prise des photos, le relevé métrique, mais aussi le questionnaire et les interviews dirigés avec quelques habitants de l'immeuble et noter toute leurs déclarations on ce qui concerne l'histoire de l'immeuble sa période de réalisation etc.

Nous avons passé à la prise photographique au sol en utilisant un appareil photographique et un décimètre, cette méthode est appelée aussi photogrammétrie architecturale (terrestre) qui est particulièrement adaptée au relevé des façades, des grands

espaces intérieurs et des détails architecturaux plus complexes. (M .BLILI 2011-2012) à partir de prises de vues terrestres. Ces prises de vues sont désormais systématiquement numériques.

Après avoir un dossier photographique de la façade et ses détails nous avons passé à élaborer notre catalogue des ornements (dessins détaillés) afin de les catégoriser et les classer.

...

### **II-2.3. Choisir la technique de travail et rédiger le catalogue :**

L'élévation des détails des motifs des ornements, où nous avons décortiqué les composantes des façades ensuite nous avons concentré sur les ornements architecturaux et ces différents types.

On a utilisé le logiciel d'AUTOCAD pour réaliser les dessins des détails des ornements et la restitution des éléments dégradé pour élaborer une analyse des ornements selon trois domaines :

- **Domaine architectural** : c'est-à-dire nombre Et type de répétitivité, le Positionnement sur la façade, et la taille.
- **Domaine constructif** : c'est à dire suivant ses matériaux de fabrication, et suivant le type de ses pathologies.
- **Domaine esthétique** : c'est-à-dire les caractéristiques du motif ornemental

### **II-2.4. Comparaison des caractéristiques des ornements avec les caractéristiques du style art nouveau :**

A partir d'une analyse approfondie des données collectées, nous avons tiré des résultats qui nous a permis d'établir une liste des caractéristiques des ornements architecturaux, nous allons essayer de présenter les caractéristiques semblables et dissemblables par rapport au style art nouveau.

## **II-3. Corpus théorique de la rue de Bouchebah Youcef :**

### **II-3.1 Présentation**

La rue de Bouchebah Youcef est une voie de circulation à double sens, bordée d'immeubles à usage mixte (commerce/service et habitat), à dominance d'immeubles de rapports, édifiés à la fin du 19ème et début du 20ème siècle .Elle longe l'ex palais de justice l'ex banque d'Algérie place de 1<sup>er</sup> novembre et l'ex immeuble Martel.

### **II-3.2 Histoire de la rue Bouchebah Youcef**

Dans la partie basse du noyau historique de Bejaia, les formes linéaires des rues sont le résultat d'une composition géométrique régulière. Les rues sont les éléments les plus importants dans l'espace urbain. Ils jouent un rôle important dans la circulation, la jonction et la continuité entre les éléments du paysage urbain et enfin la desserte des bâtiments et des espaces ouverts (places...). (K.Bouaifel 2010 p142)

La rue Bouchebbah Youcef, est surplombée par la façade maritime. Les deux immeubles (l'ex banque d'Algérie et l'ex immeuble Martel) sont des éléments imposants dans la façade maritime. Cette rue a une définition latérale car elle est bordée d'un côté et ouverte sur la mer de l'autre la façade maritime constitue le point de rupture entre le noyau historique et le port, cette rupture est d'ordre physique et typologique (physique = morphologie du terrain, typologique = typologie du bâti industrielle au sein du port et colonial au sein de la ville historique). La rue Bouchebbah Youcef qui est le prolongement de la rampe de la marine joue uniquement le rôle d'une liaison matériel entre ces deux entités de la ville (le quartier de la marine et la ville coloniale). (K. Bouaifel 2010 p144)

Nous avons débuté notre analyse par un petit aperçu sur la situation et la description de l'immeuble :

### II-3.3 Descriptif de l'immeuble

L'immeuble de Borge (ex garage pouzade) du côté de Bridja, Situé dans la rue Bouchebbah Youcef à Bejaïa. Construit en 1890, il s'élève sur une hauteur de 22m. Il est constitué de 5 niveau en comptant le rez de chaussée et compte 16 appartements dont 8 qui sont inoccupés, il occupe totalement une parcelle d'angle.

L'immeuble a été occupé par différentes populations depuis sa réalisation. Comme tous les Immeubles de rapport coloniaux en Algérie, l'immeuble était occupé par une population bourgeoise européenne vu les deux cages d'escalier desservant deux appartements par palier. Au-delà de 1962, après l'indépendance et le départ des colons ; ils furent remplacés par des populations algériennes.

L'édifice est délimité par une seule voie de circulation et donc deux façades, la façade principale est ouverte sur la rue Bouchebbah Youcef.



**Figure II-67** : photo de l'immeuble Borge vu de la rue bouchebah

Source : auteurs 2019



**Figure II-68** : Carte de situation de l'objet d'étude (immeuble Borge)

Source : Google earth.

### **Lecture de la façade de l'objet d'étude**

La façade est une partie d'un tout, l'étape suivante dédiée à analyser la façade de l'immeuble et ses caractéristiques :

#### **II-3.3.1 -Hiérarchisation verticale de l'immeuble :**

La façade de l'immeuble de Borge est divisée en trois parties clairement distinctes :

1. Le soubassement : RDC réservé aux commerces
2. Le corps de la façade : composé de trois niveaux, la transition entre le soubassement et le corps se fait par un balcon filant tous le long de la façade.
3. Le couronnement : un dernier étage en retrait, couvert par une toiture. Avec un dôme.



Figure II-69 : façade nord donnant sur la rue Bouchebah Youcef de l'immeuble Borge.

Source : Relevé et restitution effectués par les auteurs, 2019.

### II-3.3.2. Les composantes des façades de l'immeuble de Borge

#### ❖ Les matériaux :

- La façade de l'immeuble est réalisée en pierre taillée
- Les ornements sont réalisés avec du plâtre
- les gardes corps des balcons sont réalisés en fer forgé
- La porte d'entrée et les fenêtres sont en bois massif

#### ❖ La couleur de l'immeuble est claire (blanche)

❖ **La modénature** : La modénature utilisée sur la façade se situe aux appuis des balcons et des fenêtres.

❖ **Les ornements**

Les ornements utilisés sur la façade sont en plâtre.

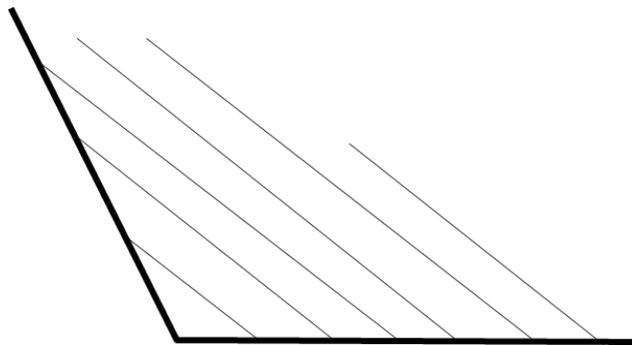
L'ornement naturaliste : un décor floral et plusieurs éléments décoratifs toujours floraux qui couronnent chaque ouverture sur la façade et qui donne l'impression du support pour les balcons.

**Nombre et largeur des façades :**

L'immeuble Borge est un bloc d'angle il bénéficie de deux façades une est de 23 mètres de longueur et l'autre de 19 mètres de largeur.

**Type de façade** : façade avec des balcons Mixte entre filant et isolé avec un corps central

**Types d'angle de coin des façades** : Unidirectionnel  $\geq 90^\circ$  Fig.()



**Figure II-70** : Type d'angle des coins des façades de l'immeuble Borge

**Style de la façade**

L'art nouveau est un style qui va apparaître en parallèle du style des derniers feux Haussmanniens. Cet immeuble va symboliser le début de l'art nouveau.

**II-3.3.3. Analyse de la façade**

- **L'asymétrie** : les éléments de la façade sont disposés de façon irrégulière.

## PARTIE II : EMPIRIQUE

- **La proportion:** Il existe un rapport proportionnel (progression géométrique) entre les différentes dimensions de la façade ( $a_1 = 1.30\text{m}$  porte fenêtre /  $a_2 = 2.60\text{m}$  porte d'entrée)

-la façade est marquée par la répétition d'un module qui est la porte-fenêtre

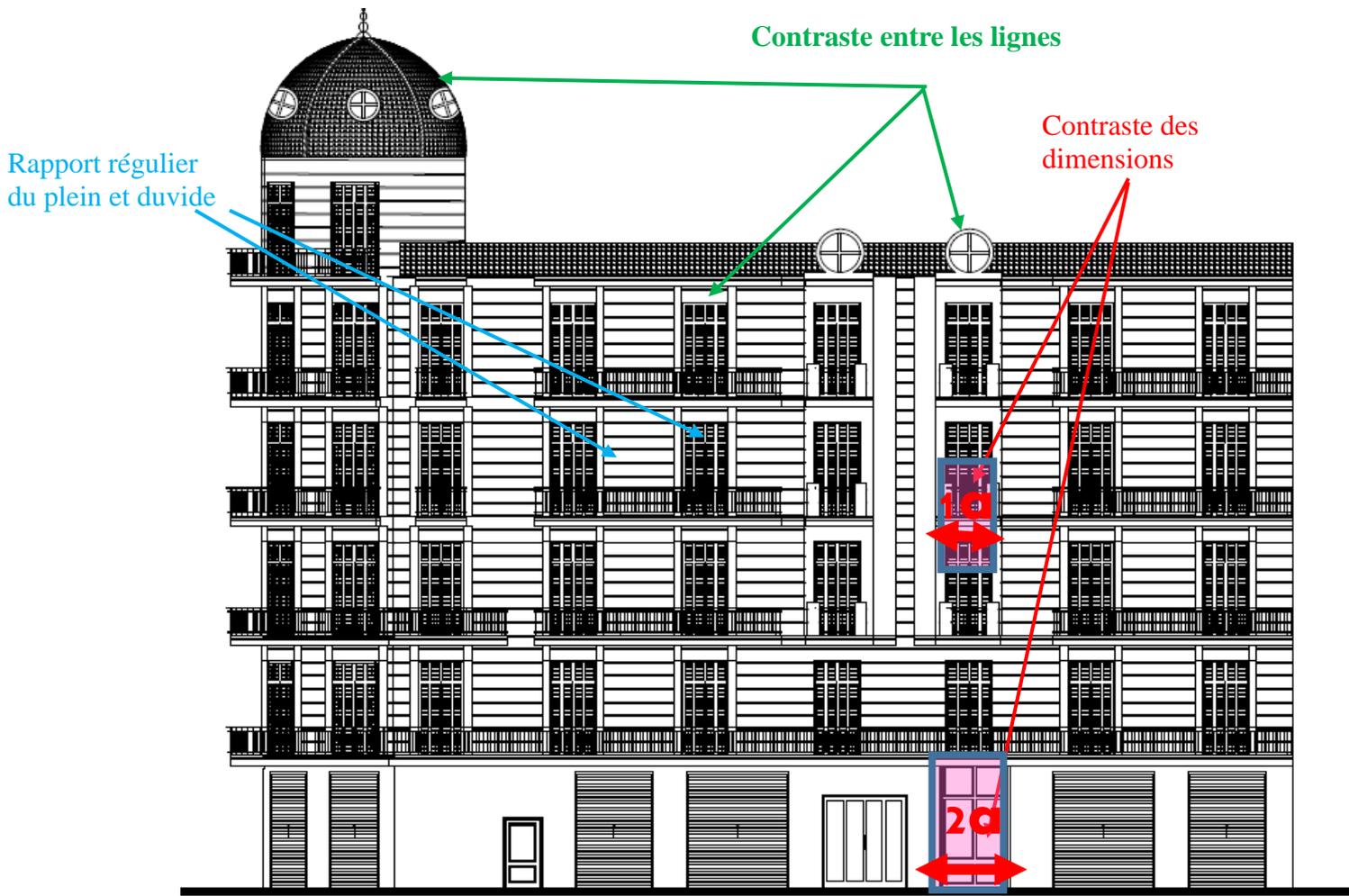


Figure II-71 : Rapport dimensionnel entre la largeur des balcons et la largeur de la porte d'entrée de l'immeuble Borge.

Source : Relevé et restitution effectués par les auteurs, 2019.

- **Contraste :**
  - Rapport régulier du plein et du vide
  - contraste entre la ligne curviligne et la ligne rectiligne
  - contraste entre la couleur claire et la couleur foncée.

-contraste entre les dimensions de fenêtres.



**Figure II-72** : différents types de contraste au niveau de la façade de l'immeuble Borge.

Source : Relevé et restitution effectués par les auteurs, 2019.

- **Equilibre et Alignement**

Équilibre parfait sur la façade affiché par la rythmicité et l'alignement des ouvertures horizontalement et verticalement.

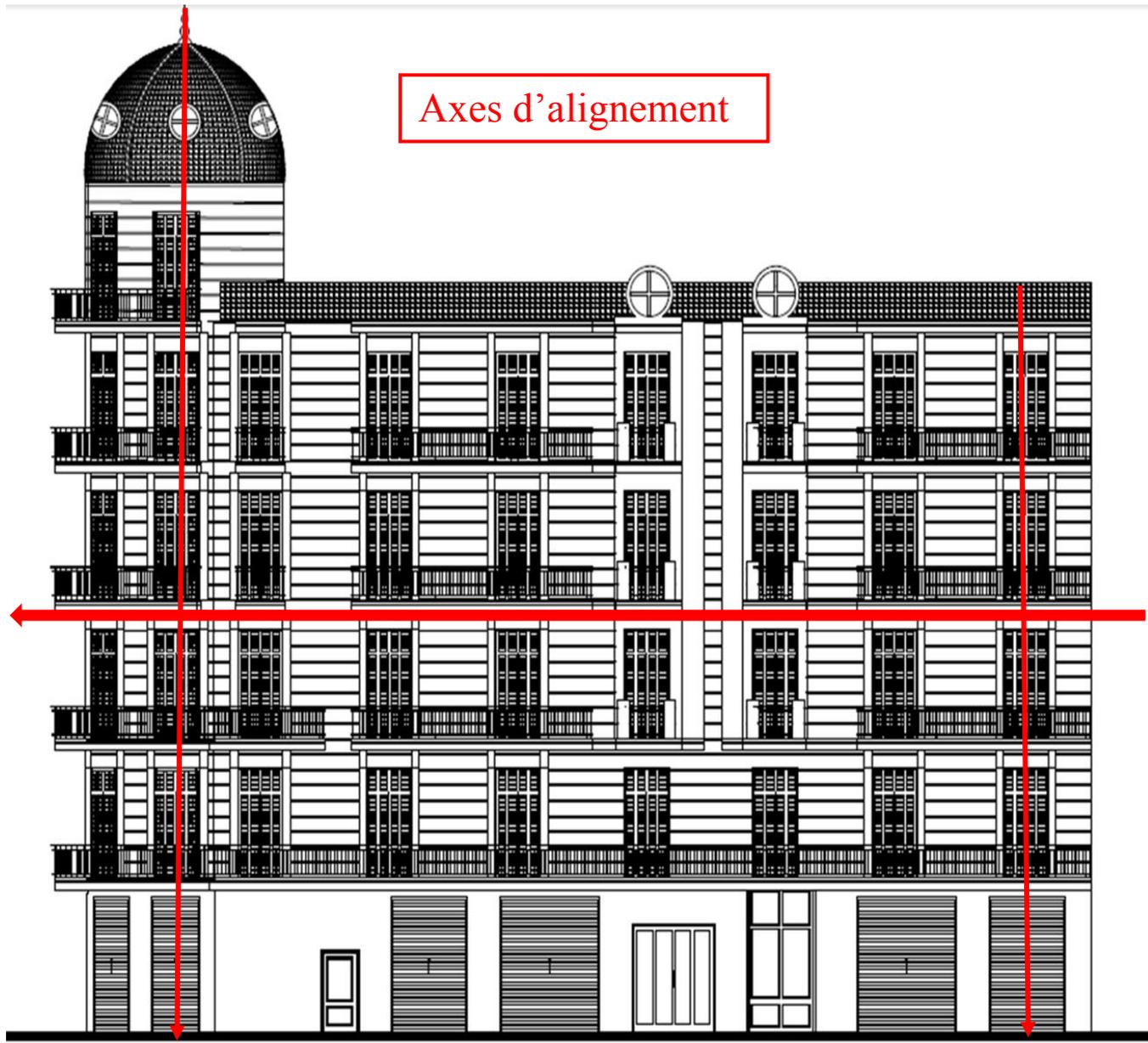


Figure II-73 : les axes d'alignement au niveau de la façade de l'immeuble Borge.

Source : Relevé et restitution effectués par les auteurs, 2019.

Voici quelques cartes postales qui représentent l'immeuble de Borge circulée pendant la période de colonisation française.



**Figure II-74 :** Carte Postale Ancienne CPA Bougie, Immeuble Borge a quartier Bridja circulée en 1919. Source : [www.alger-roi.fr](http://www.alger-roi.fr)



**Figure II-75 :** Carte Postale Ancienne CPA Bougie, en noir et blanc de l'Immeuble Borge a quartier Bridja. Source : [www.alger-roi.fr](http://www.alger-roi.fr)



**Figure II-76** : Carte Postale Ancienne CPA Bougie, qui date de 1900-1910s, ex quartier du Coteau Bridja ou se situe l'immeuble Borge. Source : [www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)

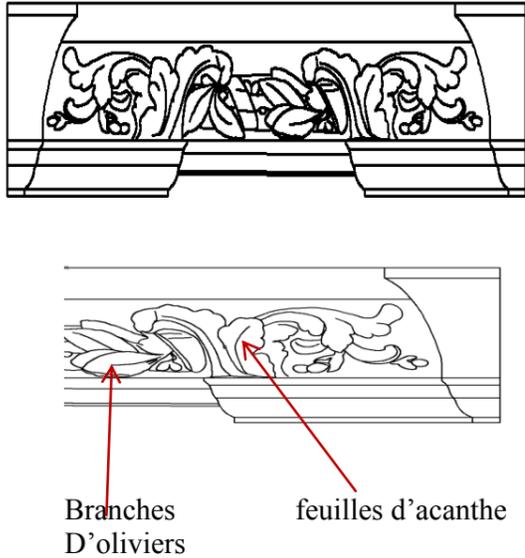
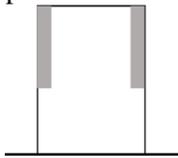


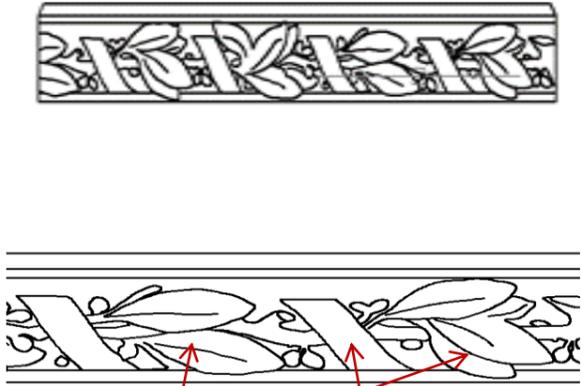
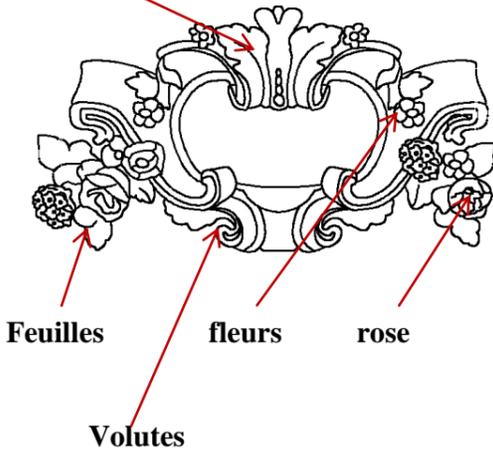
**Figure II-77** : Carte Postale Ancienne CPA Bougie, l'immeuble Borge, ex quartier du Coteau Bridja. Source : [www.alger-roi.fr](http://www.alger-roi.fr)

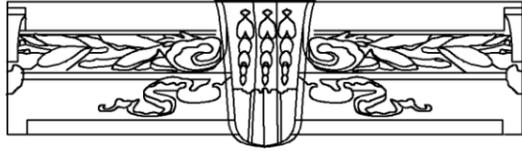
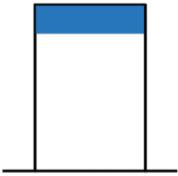
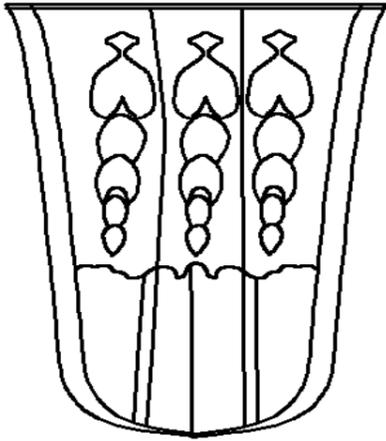
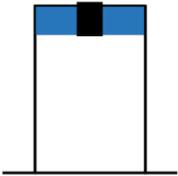
## **II.4. Caractérisation des ornements :**

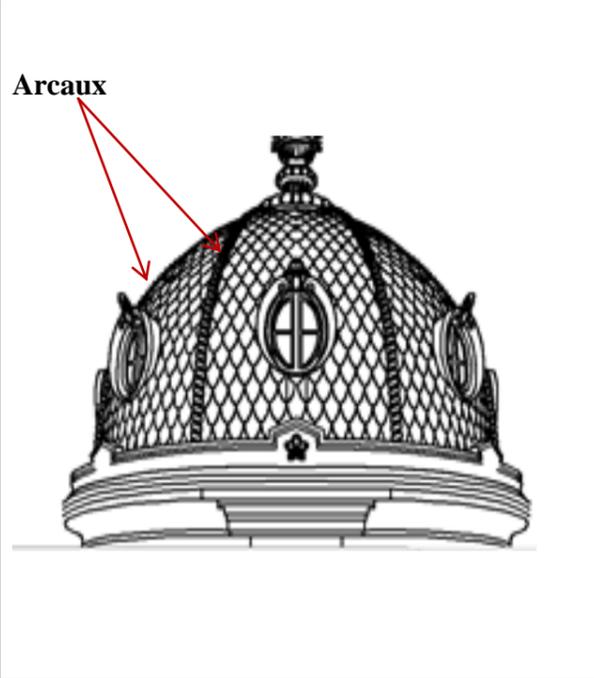
### **Introduction**

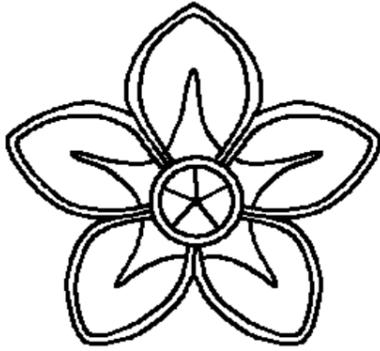
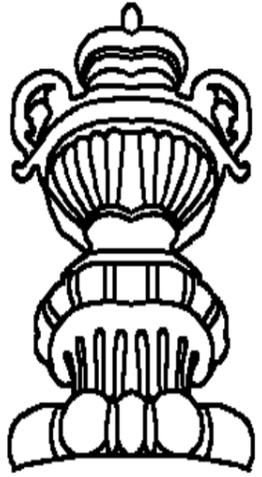
Le tableau suivant représente l'analyse des ornements selon trois domaines (architectural, constructif et esthétique), analyse des proportions des ornements, leurs position sur la façade ainsi que leur répétitivité pour le domaine architectural, matériaux de composition, l'état de conservation du détail, dans le domaine constructif et en troisième lieu on a analysé les caractéristiques du motif ornemental dans le domaine esthétique.

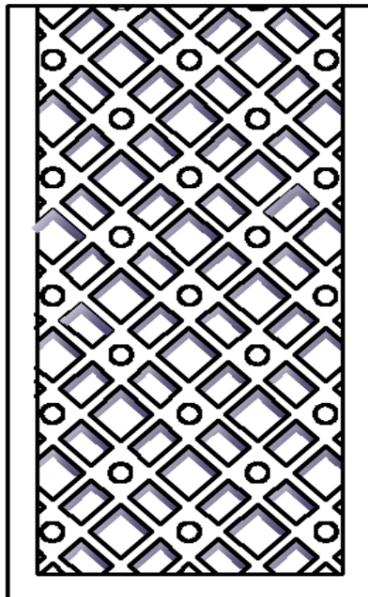
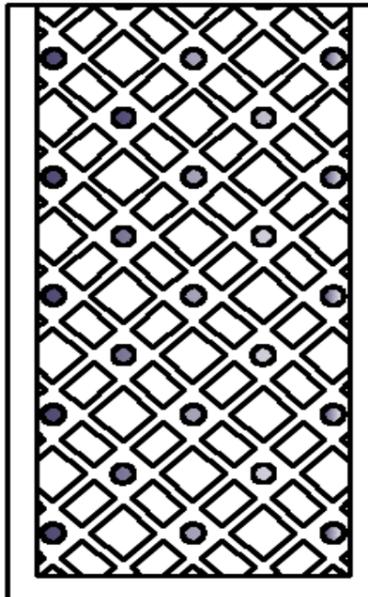
Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Restitution graphique	Nombre Et type de répétitivité		Matériaux		Caractéristique du motif ornemental :  -moultures en relief sous forme de bande en plâtre constituée de formes végétales saillante feuilles d'acanthes, branches d'olives (feuilles + olives)
Bandeau entre fenêtres			4 éléments.		Plâtre	Bon état	
			Position sur la façade	En haut entre deux portes fenêtres 			Etat de conservation
			Taille	(170/40cm)	cause	/	
Encadrement latéral de fenêtres			Nombre Et type de répétitivité	24 éléments La répétition linéaire continue(verticale)	Plâtre	Bon état	Caractéristique du motif ornemental :  Bandes verticales encadrant de part et d'autre la fenêtre représente une moulure de branchages d'arbres(possibilité que ça soit olivier et feuillage et fruits tombant vers le bas
			Position sur la façade	Sur les cotès de la porte fenetre 			
			Taille	(180/25cm)	cause	/	

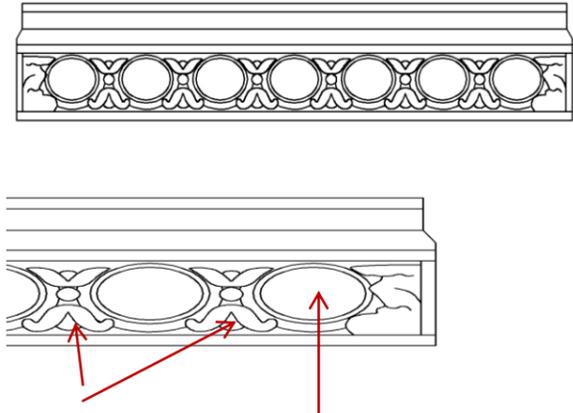
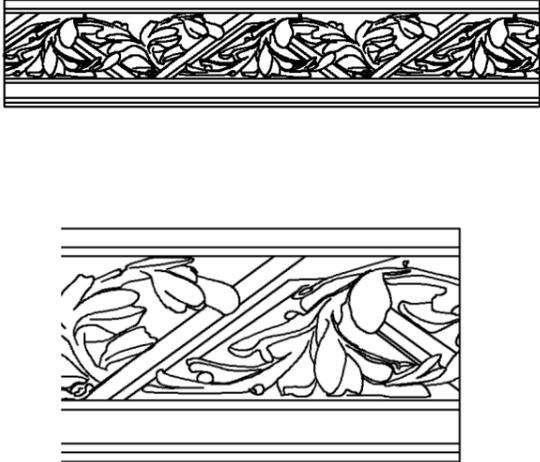
Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Restitution graphique	Nombre et type de répétitivité	La répétition linéaire continue	Matériaux		Caractéristique du motif ornemental :
Bandeau		 <p>Branches d'oliviers    torsades</p>	Nombre	Une bande continue	Matériaux	Plâtre	<p><b>Caractéristique du motif ornemental :</b></p> <p>Moules en souillé représentent des branches d'oliviers enroulées par des torsades</p>
			Position sur la façade	En haut Tout au long de 1 <sup>er</sup> étage lui séparent du 2eme étage			
			Taille	(170/30cm)	cause	/	
Cartouche en forme d'entablement de fenêtre		 <p>Larges feuilles</p> <p>Feuilles    fleurs    rose</p> <p>Volutes</p>	Nombre Et type de répétitivité	4 éléments Répétition horizontale linéaire discontinu	Matériaux	Plâtre	<p><b>Caractéristique du motif ornemental :</b></p> <p>Moules constituants de volutes et d'éléments végétaux entre feuilles, roses et fleurs</p>
			Position sur la façade	En haut au-dessus des portes fenêtres et au-dessous du bow-window.			
			Taille	Insérée dans un rectangle de 170/60cm	Cause	Eau de ruissellement	

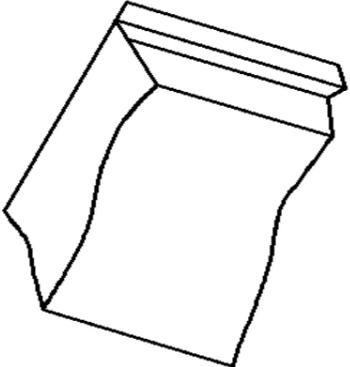
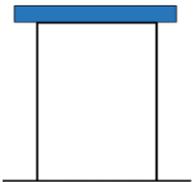
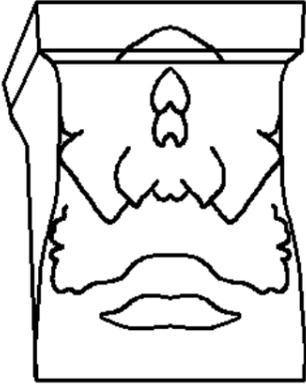
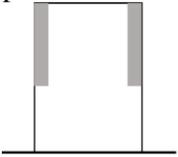
Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Restitution graphique	Nombre et type de répétitivité	La répétition verticale linéaire continue	Matériaux	Plâtre	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> 1-bandeau Moulure en saille de branchage d'arbres ainsi que dessin symbolique représentant ruban De victoire
Bandeau de fenetre			Position sur la façade	En haut au-dessus des portes fenêtres 	Etat de conservation	Bon état	
			Taille	(150/50cm)	cause	/	
Talon de fenetre			Nombre Et type de répétitivité	8 éléments Répétition verticale linéaire continue	Matériaux	Plâtre	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> 2-talon -moulure en console à volute constitué de 3 épis de blé.
			Position sur la façade	En haut au-dessus des portes fenêtres 	Etat de Conservatio n	2 éléments en Mauvais état : -Décollement partiel de l'ornement -Dessin du motif sur l'ornement est partiellement effacé	
			Taille	Insérée dans un rectangle de 30/50cm	Cause	Cause climatique et anthropique (passage d'installation électrique)	

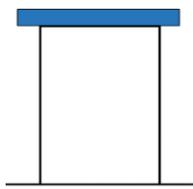
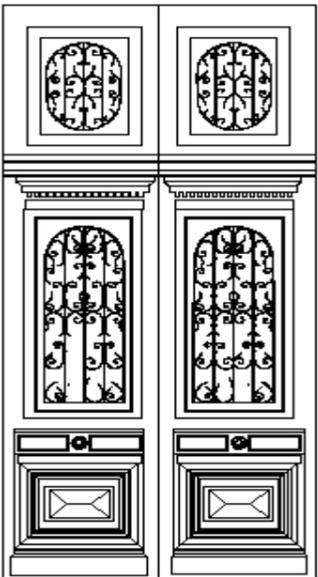
Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
Appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Restitution graphique	Nombre et type de répétitivité	1élément	Matériaux	Ardoise grise	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> -coupole sur tambour constituée d'arceaux ajourée d'oculus et surmontée d'une urne festonnée et couverte de tuiles écaillées
Dôme sous forme d'amortissement de façade		Arceaux 	Position sur la façade	Situé en haut de l'angle de roton de la façade	Etat de conservation	Etat rénové Ecailles peintes + étanchéité	
			Taille	Base circulaire d'un rayon de 300cm Et d'une hauteur de 400m	cause	/	
			Nombre Et type de répétitivité	8 éléments Répétition horizontale linéaire continue	Matériaux	Plâtre	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> -oculus à volutes fermés et vitrage en demi-lune
Position sur la façade	Entre deux arceaux	Etat de Conservation	Bon				
Taille	Inseré dans une ellipse De : Grand rayon de 60cm Petit rayon de 50cm	Cause	/				

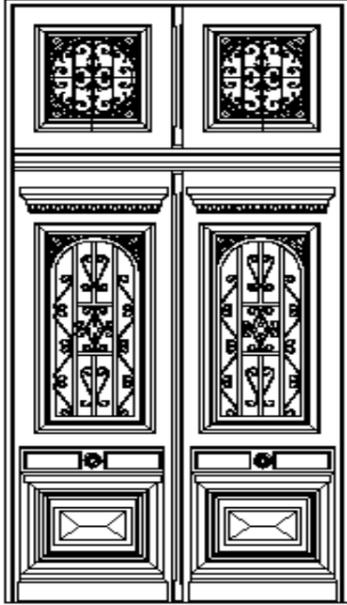
Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
Appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Restitution graphique	Nombre et type de répétitivité		Matériaux		Caractéristique du motif ornemental : -rose à cinq pétales.
Rosace de bandeau de dôme			Position sur la façade	Au-dessous de dôme Couronne le dernier étage	Etat de conservation	moyen état	
			Taille	Inserée dans un carré de 30/30cm	cause	/	
			Nombre Et type de répétitivité	8 éléments			
Urne festonnée de dôme			Position sur la façade	En haut Au-dessus de dôme qui couronne le dernier étage.	Etat de Conservation	Moyen état	Caractéristique du motif ornemental : -omniprésence des courbes
			Taille	Base d'un rayon de 40cm Hauteur 100cm	Cause	/	
			Nombre Et type de répétitivité	1 élément Répétition horizontale linéaire continue	Matériaux	fer	

Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Restitution graphique	Nombre	4 éléments	Matériaux	Pierre	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> Caractéristique du motif ornemental : -il est quadrillé par un rectangle. -Il est constitué de plusieurs motifs géométriques - rectangle plein -carreaux vides -demi sphère pleine
Cadrant mural perforé			et type de répétitivité	Répétition linéaire verticale continue	Etat de conservation	Bon état	
			Position sur la façade	Intercalées		cause	
			Taille	(50/100cm)	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> Caractéristique du motif ornemental : -il est quadrillé par un rectangle, -Il est constitué de plusieurs motifs géométriques		
Cadrant mural non-perforé			Nombre Et type de répétitivité	4 éléments Répétition linéaire verticale continue		Etat de Conservation	bon état
			Position sur la façade	Intercalées			Cause
			Taille	(50/100cm)			

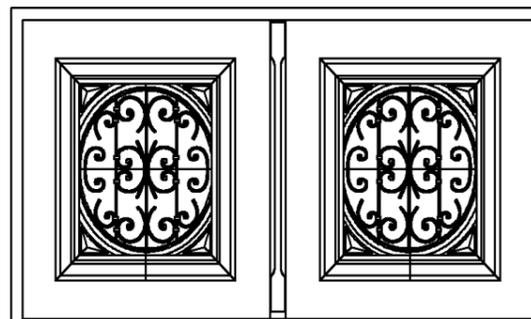
Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Restitution graphique	Nombre et type de répétitivité	La répétition linéaire	Matériaux	Plâtre	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> -moulure en saillies constituées d'oves intercalées de feuilles d'acanthé
Guirlande de fenêtre		 <p>Feuille d'acanthé      oves</p>	Position sur la façade	Au dessus des portes fenestres au niveau du 2eme et 3eme étage	Etat de conservation	Bon état	
			Taille	(170/30cm)		cause	/
Le listel	 		Nombre Et type de répétitivité	Une bande continue La répétition linéaire continue	Matériaux	Plâtre	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> -ornement extérieur sous forme de moulure creuse en relief et combinaison de motifs végétaux : branches d'arbres fruités constitués de larges feuilles plates Et de fruits petits et ronds et de formes géométriques triangulaires inversées
			Position sur la façade	En haut Au niveau du couronnement		Etat de Conservation	
			Taille	Bandes continue d'une largeur de 40cm	Cause	/	

Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Restitution graphique	Nombre et type de répétitivité	Position sur la façade	Matériaux	Etat de conservation	Caractéristique du motif ornemental :
Encerclement : Talon de toiture	<p>Arrachement d'éléments</p> 		<p>Répétition d'une façon aléatoire tout au long de derniers étage</p>	<p>En haut Tout au long de 1<sup>er</sup> étage lui séparent du 2eme étage</p> 	Brique	Mauvais état : -Décollement entière de plusieurs éléments	<p><b>Caractéristique du motif ornemental :</b></p> <p>-talon de toiture sans ornements.</p>
			<p>Inséré dans un rectangle de 40/60cm</p>				
			Talon de balcon			<p>En haut du RDC au-dessus de chaque porte</p> 	
<p>Inséré dans un rectangle de 40/60cm</p>	Cause	/					

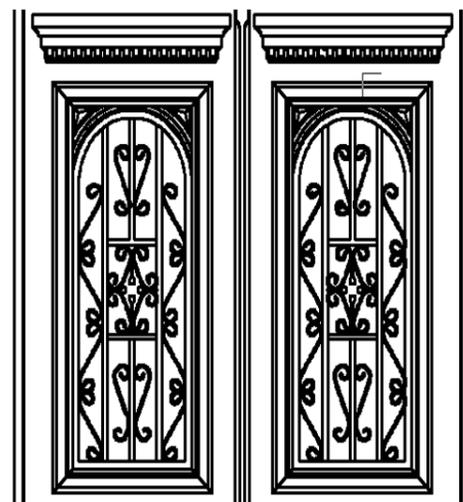
Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
Appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Restitution graphique	Nombre et type de répétitivité		Matériaux		Caractéristique du motif ornemental :
Bandeau de porte d'entrée			Position sur la façade	RDC au-dessous des deux portes d'entrée 	Etat de conservation	Elément insalubre	-moulure constituée de deux bandes symétriques représentant des feuilles torsadées en volute
			Taille	200/40cm	cause	Présence de lignes électriques	
			Nombre Et type de répétitivité	2	Matériaux	Plâtre	
Vantaux de porte d'entrée			Position sur la façade	Au niveau du rdc	Etat de Conservation	bon état	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> Constitution de motifs géométriques et motifs végétaux et présence de symétrie
			Taille	180/360cm	Cause	/	
			Nombre Et type de répétitivité	1	Matériaux	Bois et fer forgé	

Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Dessin	Nombre et type de répétitivité	1	Matériaux	Bois et fer forgé	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> -Constitution de motifs géométriques et motifs végétaux et présence de symétrie
Porte d'entrée de l'immeuble à double vantail			Position sur la façade	Au niveau du RDC	Etat de conservation	Bon état	
			Taille	180/360cm	cause	/	

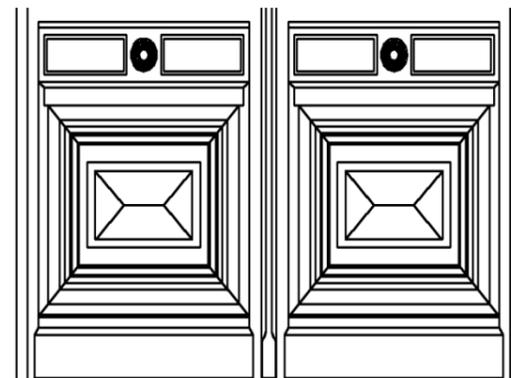
Partie haute de la porte

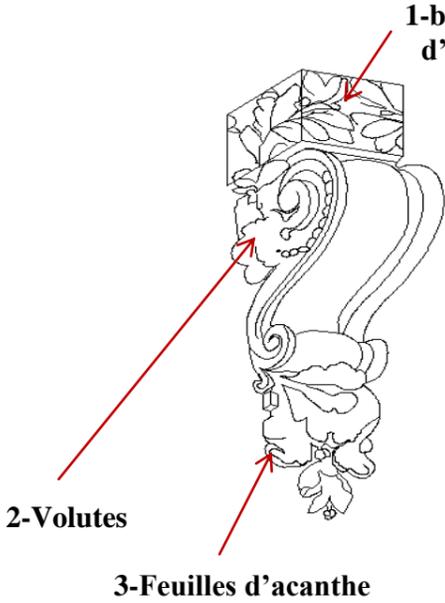
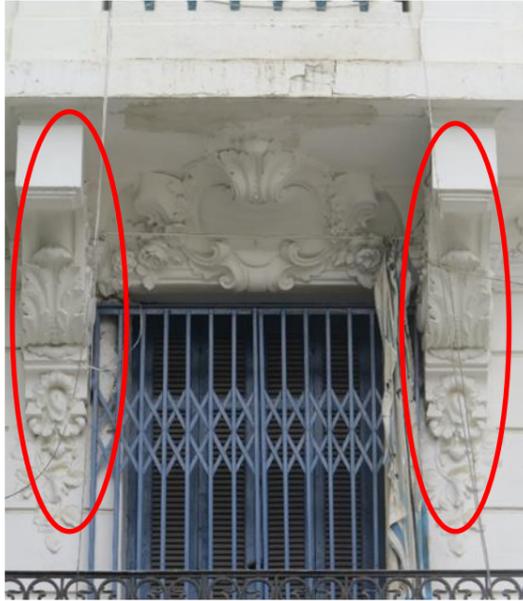
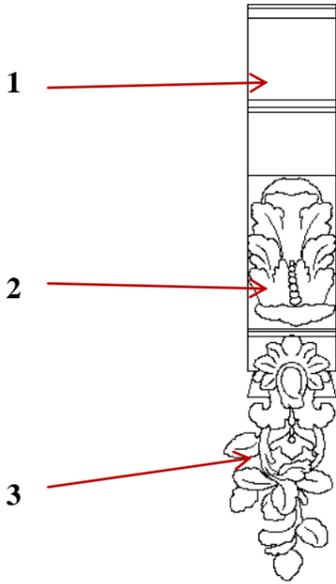


Partir du milieu



Partir basse :



Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Restitution graphique	Nombre et type de répétitivité	Position sur la façade	Matériaux	Etat de conservation	Caractéristique du motif ornemental :
Talon( vue de profil)			66 fois	Au dessus des portes fenêtres de 2eme et 3eme étage	Stuc	Bon état	<p><b>Caractéristique du motif ornemental :</b></p> <p>-moulure en console constituée de trois parties :</p> <p>1-cube en branches d'olivier</p> <p>2-volutes rentrants</p> <p>3-feuilles d'acanthé</p>
				Inséré dans un rectangle de 35/150cm	cause	/	
			8fois	Au-dessus des bow-windows au 1 <sup>er</sup> étage	Stuc	Bon état	<p><b>Caractéristique du motif ornemental :</b></p> <p>1-talons en console sombre</p> <p>2-volute surmontée de feuilles d'acanthé</p> <p>3-fleurs et feuillages tombant.</p>
				Inséré dans un carré de 35/200cm	Cause	/	

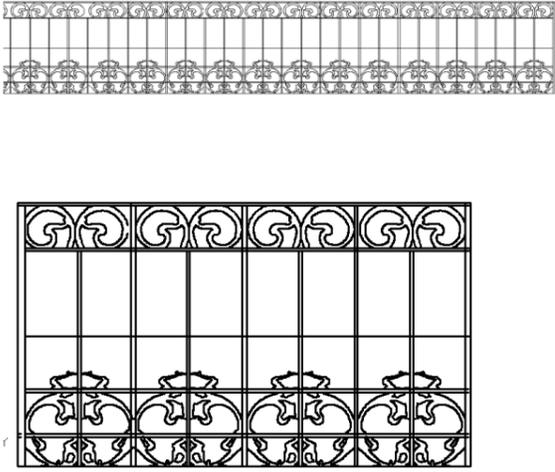
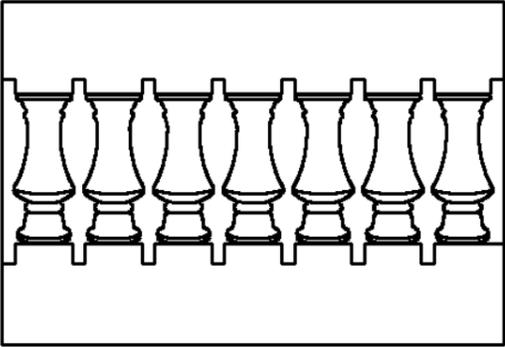
Type d'ornement			Domaine architectural		Domaine constructif		Domaine esthétique
Appellation	Illustrations dur façade :vue de face ou de profil	Restitution graphique	Nombre et type de répétitivité	Une bande continue répétitive	Matériaux	Fer forgé	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> -formes organiques et symboliques répétitives
Garde-corps en fer forgé			Position sur la façade	Au niveau des balcons Dans tous les étages	Etat de conservation	Bon état	
			Taille	Tout au long des balcons d'une hauteur de 100cm	cause	/	
			Nombre Et type de répétitivité	4 Répétition verticale linéaire	Matériaux		
Balustrades			Position sur la façade		Etat de conversation	Bon étét	<b>Caractéristique du motif ornemental :</b> -motifs géométriques. -la présence de la symétrie
			taille	150/50cm.	cause	/	
			Nombre Et type de répétitivité	4 Répétition verticale linéaire	Matériaux		

Tableau II-3 : catalogue stylistiques des ornements architectoniques de l'immeuble Borge. auteurs 2019

### **II-5. Partie interprétation**

#### **Introduction :**

Il a été question dans cette partie de décortiquer les plus petites composantes de la façade notamment l'ornement pour aboutir à une connaissance de ce qui peut déterminer son style et son cachet esthétique. Cette démarche s'inscrit dans l'optique d'une éventuelle intervention de réhabilitation de façade, ou encore peut servir dans le futur de composer un guide technique afin d'évaluer l'état de conservation mais aussi l'authenticité du bien culturel.

Pour effectuer cette étude ,un travail de terrain a été nécessaire, celui-ci c'est constituer par la collecte de données in situ à travers des prises photographiques, un relevé métrique, ainsi que la restitution graphique des ornements à l'aide de logiciel de dessin « Autocad, 2018 » pour constituer une base de données qui servira à la lecture.

Ensuite cette base de données a été classée et hiérarchisée dans un tableau qui analyse les ornements selon trois domaines (architectural, constructif et esthétique). Pour son architecture, ont été analysés les proportions des ornements, leurs situations et position sur la façade ainsi que leur répétitivité et fréquence.

Le domaine constructif traite des matériaux de composition ainsi que de l'état de conservation du détail, aussi que de révéler les désordres et leurs causes.

Dans le domaine esthétique par contre, ont été relevé les modénatures des formes et caractéristiques des motifs pour enfin entamer la vérification de leur appartenance un registre stylistique commun et authentique.

C'est à ce dernier point (la lecture esthétique) qui nous importe le plus dans cette recherche, c'est-à-dire après avoir classé tous les types d'ornement recensés et relevés de la façade nous irons jusqu'à identifier le style artistique de la façade en identifiant les caractéristiques semblables et dissemblables ce qui est qualifié comme style art nouveau.

#### **II-5.1. Résultat et discussions**

Le tableau (1) énumère les ressemblances et dissemblances entre les caractéristiques stylistiques et numériques in situ et ceux du style fondamentalement comme art nouveau. La lecture des exemples les plus imminents en art nouveau nous a

permis d'identifier les constantes du style et des différences de rajout ou de suppression, auquel nous tenterons de supposer les causes de ces modifications.

Au niveau du domaine architectural, l'immeuble Borge est un bloc d'angle constitué de deux fragments ou l'angle est coupé par une tour circulaire surmontée par une coupole similaire aux immeubles de Lyon comme l'exemple de Saint-Vincent (figures 78-79).



**Figure II-78** : Immeuble de Saint-Vincent à Lyon.

Source : [www.bm-lyon.fr](http://www.bm-lyon.fr)



**Figure II-79**: Immeuble de Borge à Bejaia. Source : auteur 2019

Ce procédé architectural est purement art nouveau du début du 20<sup>ème</sup> siècle ou les angles des bâtiments sont souvent tronqués, car ce style est connu pour être organique. Les bâtiments ne doivent pas avoir d'angle droit, la fluidité et le mouvement doivent représenter la façade et comme réponse, certains architectes de l'époque ont trouvé la solution de la tour circulaire pour adoucir les angles.

L'accès à l'immeuble se fait depuis la façade donnant sur la rue principale, seule cette façade, la coupole et les combles sont ornés contrairement à la façade postérieure. Ceci est une manière empruntée des immeubles de 18<sup>ème</sup> siècle du style néo-classicisme ou uniquement une seule façade est richement détaillée et d'où se font les accès principaux.

Les fenêtres sont nombreuses, rectangulaires et rythmées disposés les unes au-dessus des autres formant des alignements horizontaux, et toutes de même taille.

L'encadrement de fenêtre est de forme traditionnelle rectangulaire et non pas triangulaire ou vouté, ceci est la première caractéristique de l'art nouveau avant de subir l'évolution des autres styles. (Figure 80)

## PARTIE II : EMPERIQUE

---

La symétrie quand a elle existe mais d'une manière discontinue d'un fragment de façade a un autre (figure81) ce qui est le cas du style, ou la liberté de composition est prise pour casser la symétrie par fois.



**Figure II-80** : la symétrie de façade est cassée.  
Source : auteur 2019



**Figure II-81** : Encadrement des fenêtres de l'immeuble de Borge, Bejaia. Source : auteur 2019

Les combles sont au dernier étage couvert par une toiture et sont non mansardés et sont superposés aux étages inférieurs.

Dans le domaine esthétique contrairement au certains édifices art nouveau du début du 20ème siècle la couleur y est exclu dans cette immeuble, la façade est peinte en blanc et les ouvertures en marron (le bleu des ouvertures d'aujourd'hui est récent).

Ainsi que l'absence de décoration en matériaux artificiels (terre cuite, mosaïque, bois). Celle-ci figure à l'intérieur de l'immeuble des cages d'escalier des entrées des halls que l'on ne voit pas, les moellons servant à la construction ne sont pas d'autant plus visible.

Dans son ensemble la décoration de la façade s'appuie sur une inspiration purement naturelle tel qu'adopté par Galle (Émile Gallé (1880) l'un des pionniers de l'Art nouveau.), la nature florale et végétale et le thème privilégié dans la décoration de cette façade. Nous avons constaté une fluidité et une dynamique organique dans l'ornement, c'est ce qui a caractérisé le style art nouveau en fin de 19ème siècle avant l'imprégnation d'autres tendances.

## PARTIE II : EMPERIQUE

---

Nous avons remarqué l'absence de l'usage des formes humaines et animales comme ce qui est le cas de l'immeuble Saint-Vincent ou la tête de la femme vient orner l'entablement de la fenêtre (figure82), ou



**Figure II-82 :** Entablement de fenêtre à tête de femme (immeuble de Saint-Vincent).Source auteurs2019

même des cariatides soutenant les consoles, ceci est une influence antique (gréco-romaine) reprise par le style de son évolution.

Les linteaux voutés ou en arcades sont aussi absent laissant place à la simplicité de l'encadrement rectangulaire. Ici seul les ouvertures, consoles et les corniches sont ornés, les formes sont purement végétales entre fleurs, feuilles, feuillage et branchage et parfois

même des fruits. Nous citant ici l'usage imminent de la feuille d'acanthé, des branches d'olivier et olives aussi que des roses. Ce type de végétal est rare dans les façades du style art nouveau (nous trouvant plus la vigne, la marguerite et la rose) nous supposant



**Figure II-83 :** les branches d'olivier, l'acanthé, et les roses Source auteurs 2019

que c'est l'influence de territoire algérien marqué par l'olivier, le rosier et les feuilles d'acanthé. (Figure83)

Pour le domaine constructif l'étude de terrain n'étant pas exhaustive mais plus tôt descriptive, l'observation ne traite pas d'une manière précise et détaillée l'élément constructif du bâtiment, à cet effet nous ne pouvons que supposer la nature des matériaux utilisées se référant des cas similaires à l'objet étudié. Pour cela les matériaux qui composent les ornements étant caché par l'enduit peinture, supposent être fabriqué en plâtre ou stuc contrairement au motif sculpté en pierre au niveau de la façade du bâtiment Saint-Vincent.

Les ornements fabriqués en plâtre sont moins fluides et dynamiques que ceux sculptés en pierre en plus ils sont situés sous des consoles et entablement pour être moins exposés aux altérations climatiques. Toutefois quelques altérations sont visibles aujourd'hui sur la façade entre arrachement partiel ou total de certains motifs (figures84-

## PARTIE II : EMPERIQUE

85), apparition de fissurations (fig.9.), prolifération des moisissures (fig.10.) et ceux malgré les travaux récents de ravalement de façade.



**Figure II-84 :** arrachement total d'ornement au niveau de l'immeuble de Borge, Bejaia. Source : auteurs 2019



**Figure II-85 :** arrachement partiel d'ornement au niveau de l'immeuble de Borge, Bejaia. Source : auteurs 2019



**Figure II-86 :** prolifération des moisissures au niveau de dernier étage de l'immeuble de Borge, Bejaia. Source : auteurs 2019



**Figure II-87:** apparition de fissurations au niveau de l'immeuble de Borge, Bejaia. Source : auteurs 2019

2- ressemblances et dissemblances entre les caractéristiques du style de la façade Borge et celles de style arts nouveau

	Ressemblances des caractéristiques	Dissemblances des caractéristiques
<b>Domaine architectural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les angles des bâtiments sont souvent tronqués (l'utilisation de la tour circulaire pour adoucir les angles.)</li> <li>-Les combles au dernier étage sont couverts par une toiture</li> <li>-façade principale plus riche que la postérieure</li> <li>-L'encadrement de fenêtre est de forme traditionnel rectangulaire et non pas triangulaire ou voûté.</li> <li>-Existence de la symétrie d'une manière discontinue d'un fragment de façade a un autre.</li> </ul>	/

	-deux accès principales au bloc puisque l'immeuble Borge est un bloc d'angle constitué de deux fragments	
<b>Domaine constructif</b>	-Une forte utilisation de l'acier (des balcons et ornementation des portes d'entrées en fer forgé)  -les ornements supposent être fabriqués en plâtre ou stuc	Très faible présences du verre
<b>Domaine esthétique</b>	-Décoration d'une inspiration purement naturelle (florale et végétale)  -fluidité et une dynamique organique dans les ornements  -Forte utilisation des courbes dans les ornements	-la couleur est était exclus.  -l'absence de décoration en matériaux artificiels (terre cuite mosaïque bois).  - l'absence de l'usage des formes humaines et animales.  - la simplicité de l'encadrement rectangulaire.  -l'absence des linteaux voutés ou en arcades -Une faible présence des formes géométriques

Tableau.1. ressemblances et dissemblances des caractéristiques des ornements de l'immeuble de Borge par rapport aux caractéristiques du style art nouveau

## II-5.2. Synthèse

Nous remarquons à travers cette étude qu'on premier lieu l'époque de l'art nouveau est passé par une multitude de tendances décoratives, parfois même contradictoires .le registre ornementale de l'art nouveau c'est vu s'inspiré d'autre styles ou encore se développé avec le temps et qui a touché non seulement l'architecture, les objets mais aussi l'ornementation.

## PARTIE II : EMPERIQUE

---

L'ornement dans ce style est purement de symbolique puisque il est fondé sur l'organicité de la nature le végétale s'est vu le thème privilégié du décor sculpté.

Au niveau de l'objet étudié notamment l'immeuble Borge nous avons conclu qu'il est de style art nouveau de la fin de 19eme siècle et ce après avoir vérifié l'appartenance décorative au style.

En premier lieu l'analogie constatée entre l'ornement et l'objet construit c'est à dire que toute les décorations de façade touchent les éléments forts de la composition architecturale, notamment les ouvertures, les consoles et les corniches telles est leurs caractéristiques emblématiques du style.

Une autre caractéristique du style remarquée au niveau de la façade Borge est l'angle coupée par une tour et surmontée d'une coupole ceci est une inspiration néo-classique ou l'angle ne doit pas être géométrique mais plus tôt organique et fluide ainsi que la coupole est la meilleur réponse au problème de la rigueur des angles.

D'autres caractéristiques sont aussi présentes pour rappeler le style tels que le cas des combles fenêtres simples et peu originales leurs rythmicité, répétitivité formes et agencements.

Cependant il a été constaté des dissemblances décoratives avec d'autres façades de l'art nouveau mais nous tenant à expliquer que la réalisation de l'immeuble Borge étant en fin de 19eme siècle et que le style art nouveau c'était étendu jusqu'au 20eme siècle, ceci n'ayant pas l'occasion de s'inspirer des nouvelles tendances décoratives inspirées pas le présent style ainsi cette situation n'empêche en aucun cas l'appartenance ornementale de la façade Borge au style art nouveau.

Ce que nous pouvant rajouter d'important et a qui a attiré notre attention est la nature florale et végétale de la façade de Borge, nous avons remarqué l'usage emmenant de l'olivier, l'olive, l'acanthé et la rose ces végétaux représentent tous le territoire algérien.

Nous pouvons avancé avec précaution que le style art nouveau est assez régionaliste et s'imprègne facilement de la nature florale et végétale de lieu de situation, chose qui pourrez facilement guider la reconnaissance des ornements et leurs réhabilitation, mais aussi ancrer l'identité culturel à travers les façades urbaines .

### **Conclusion générale :**

Arrivant à la fin de ce modeste travail, qui nous a permis d'approfondir toutes nos connaissances acquises durant notre cursus universitaire.

Malgré des difficultés rencontrées lors de ce travail de recherche, nous avons pu effectuer une étude qui concerne ce domaine très sensible à savoir le patrimoine colonial et les éléments architectoniques.

Notre recherche consistait à établir une méthode de réhabilitation pour mettre en état la richesse de la façade patrimoniale coloniale, et pour répondre à notre problématique

Dans un premier lieu, nous avons orienté nos efforts vers une préparation d'un support théorique de certaines notions liées au thème tels que : le concept du patrimoine, la notion de la façade coloniale et l'ornement dans l'architecture.

Dans une autre partie, on s'est basé sur notre cas d'étude allant d'une présentation de notre aire d'étude vers une description détaillée de notre objet d'étude et une lecture beaucoup plus architectonique qu'architecturale de la façade Borge, dans le but de composer un guide technique afin d'évaluer l'état de conservation mais aussi l'authenticité du bien culturel.

A partir d'une analyse approfondie des données collectées, et après avoir classé tous les types d'ornement recensés et relevés de la façade selon trois domaines, architecturale, constructif et esthétique nous avons tiré des résultats qui nous permettent d'identifier le style artistique de la façade Borge en identifiant les caractéristiques semblables et dissemblables à ce qui est qualifié comme style art nouveau.

### **Prospectif de recherche :**

Le temps était notre ennemie pendant la préparation de ce modeste travail, qui n'était qu'un exercice d'initiation à la recherche. Pour continuer dans cette thématique dans le futur, ces études doivent être plus développées en détails et en profondeur car elles traitent un sujet qui a une importance majeure en vue de proposer des techniques de réhabilitation adaptées à chaque typologie de bâti.

### **Limites de la recherche :**

La perfection n'est que divine et ce modeste travail a logiquement ses propres faiblesses ou limites qui sont le résultat direct des conditions environnantes et des contraintes retrouvées sur le terrain :

- La disparition des archives communales de la ville de Bejaia nous a handicapé du côté documentaire et a influencé sur notre travail de recherche.
- Le relevé n'est pas complet car notre immeuble contient des espaces inaccessibles à cause de l'interdiction des occupants illicites, ce qui a diminué la précision du travail.

## **Bibliographies**

### **Ouvrages**

Breitlig Stefan, Dormer Elke, Dreher Andrea, « *Histoire de l'architecture de l'antiquité à nos jours* », éditions Könemoun, 1997, p95.

Dominique Auzias, Jean-Paul Labourdette, « *vienne city trip* », Edition le Petit Futé ,2017/2018.

Estelle Thibault « *Quelle théorie pour l'ornement ? Vers les fondements d'une « science architectonique* », Edition Institut national d'histoire de l'art, paris 2015.

Jean-Marc Larbodière « *façades de paris* », Edition Charles Massin, paris 2011.

Jules. Borgion « *théorie de l'ornement* », Edition Levy libraire, Paris 1873, p20

Leon Battista Alberti « *On the Art of Building in Ten Books* » Edition MIT Press, 1988, p105

LURCAT André, « *Formes, composition et lois d'harmonie* », Edition Vincent, Fréal et Cie 1945, P 187

Maryse Goldemberg, conservateur à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, « *Dictionnaire des monuments historiques* » Edition Hervas 1997, p.26).

Mirian Goldenberg « *L'art de la recherche* », Edition Record, 1997, p26

Philippe Cros « *Les styles en architecture* », Edition Milan, 2000, p (50, 51).

Rodolphe Trouilleux « *Paris secret et insolite Broché.* », Editions Parigramme 4,2002

### **Thèses et Mémoires**

ACHAB,S. mémoire de magistère , élaboration d'un guide technique de réhabilitation du patrimoine (habitat) la période ottomane. UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI. TIZI OUZO.2012

BELDJILALI Saïd « *Elaboration d'un guide de récupération des ornements architecturaux des façades coloniales -cas du centre-ville de MOSTAGANEM* » Mémoire magister université de Mostaganem 2014, p (18, 19,39)

BOULAZREG Ibtissem, « *La façade de logement collectif entre appropriation et mutation, cas de Boussouf et Baksi, Constantine* », mémoire de magistère, université de Constantine. P(19,22)

CHABI Ghalia « Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19ème et début 20ème siècles, cas d'étude : quartier Didouche Mourad à Alger » Mémoire magister université de Tizi-Ouzou, p (19,37 ,39).

DEKOUMI.D, Ot.BOUZNADA, mémoire de doctorat d'état, « pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien : cas de CONSTANTINE », université MENTOURI, CONSTANTINE ,2007.

I.OGGADI mémoire de master, «Réhabilitation du tissu de la Rue Larbi ben M'hidi à Alger (Cas de l'immeuble n°5 DE LA RUE HAMIDI)», ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme,2016

Pierre BOURLIER, « Style, temps, architecture Ou L'éternel retour de l'enjeu stylistique », thèse de doctorat en architecture, Université Paris 8, 2006.

Saïd Beldjilali « Journal international des établissements humains Vol. 1. Nr.1. 2017 Récupération des ornements architecturaux des façades Ville coloniale de Mostaganem à travers un guide proposé », *Mostaganem*, p20

YOUCEF TANI Khadidja. Les monuments historiques de Tlemcen Essai d'analyse : cas de la mosquée SIDI BELAHCEN, Mémoire de Magister, faculté de technologie département d'architecture, Année universitaire 2012-2013.

### **Références web graphiques**

[www.alger-roi.fr](http://www.alger-roi.fr) Carte Postale Ancienne CPA Bougie consulté le 19 juillet 2019

[www.delcampe.net](http://www.delcampe.net) Carte Postale Ancienne CPA Bougie consulté le 19 juillet 2019

<http://www.beatrice-creations.fr/art-nouveau/> : Béatrice Bulfoni « art nouveau (1890-1914), l'art de la belle époque »,2013 consulté le 04 mai 2019

<http://compagnonnage.info/blog/blogs/blog1.php/2015/08/15/linteau-tailleurdepierre-chalonnessorloire> : LAURENT BASTARD « rubrique Tailleurs de pierre, Architectes, Entrepreneurs en maçonnerie », 2015 consulté le 18 juin 2019

<http://www.orgues-et-vitraux.ch> : consulté le 02 mai 2019

[https://www.meubliz.com/reconnaitre\\_les\\_motifs\\_decoratifs/](https://www.meubliz.com/reconnaitre_les_motifs_decoratifs/): Véronique Darmanté « caractéristiques des ornements » Enseignante mise à disposition au CAPC Musée d'art contemporain de Bordeaux consulté le 10 juin 2019

<http://fr.apolliner.com> : ApollineR, 2015, consulté le 10 mai 2019

<https://fr.dreamstime.com> : consulté le 10 mai 2019

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/ornement-histoire-de-l-art/> : Peter FUHRING,  
« **ORNEMENT, *histoire de l'art*** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 6 juin  
2019

<https://www.urbinfos.fr/accueil/lexique-et-definitions-de-l-architecture-d-une-facade.html> :  
Document urbinfos, 2013 consulté le 16 juin 2019

[https://www.qantara-med.org/public/show\\_document.php?do\\_id=559](https://www.qantara-med.org/public/show_document.php?do_id=559): Qantara magazine  
« Les motifs végétaux. » 2008 consulté le 12 juin 2019.

### **Articles :**

CHERIF Nabila vers une reconnaissance et une prise en charge du patrimoine architectural du  
XIX siècle d'Alger centre.2003

Tewfik Guerroudj, « La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie », *Insaniyat*  
/ *إنسانيات*, 12 | 2000, p 31

Convention de grenade pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Espagne,  
1987.